

Programme d'actions Ramsar « Etangs de la Champagne humide » - 2023-2025

Table des matières

FA1.....	2
FA2.....	6
FA3.....	10
FA4.....	15
FA5.....	19
FA6.....	22
FA7.....	26
FA8.....	29
FA9.....	33
FA10.....	36
FA11.....	39
FA12.....	44
FA13.....	47
FA14.....	53
FA15.....	56
FA16.....	60
FA17.....	68
FA18.....	72
FA19.....	76
FA20.....	79
FA21.....	86
FA22.....	83

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 01

Alimenter la plateforme pour la biodiversité du Grand Est

Maîtres d’ouvrage : Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d’Orient



Constat initial

Le site Ramsar des Etangs de la Champagne Humide est le plus vaste site Ramsar de France métropolitaine. A cheval sur trois départements, il couvre une surface importante sur laquelle de nombreux acteurs institutionnels, professionnels, associatifs et particuliers œuvrent à leur niveau, et en fonction de leurs moyens, en faveur des zones humides. Or, il n'existe pas à l'heure actuelle d'espace en ligne permettant de regrouper, partager et valoriser les actions et initiatives à l'échelle du site Ramsar.

L'absence de coordination globale limite le partage des informations, la valorisation des richesses du site et du travail des structures et personnes agissant localement. De plus, suite aux échanges bilatéraux et ateliers réalisés en 2022, le constat est que les acteurs du territoire ne s'approprient voire n'identifient pas encore le label Ramsar.

Récemment a été lancée une plateforme pour la biodiversité du Grand Est, sur laquelle existe déjà une multitude de fonctionnalités (agenda des événements, publications, contacts), ainsi qu'une page « Ramsar – Etangs de la Champagne humide ». Amenée à se développer, cette plateforme est un bon outil permettant de centraliser et relayer les informations à destination du grand public relatives aux « Etangs de la Champagne humide » (lien de la plateforme : <https://biodiversite.grandest.fr/>).

Objectif(s) de l'action

Mobiliser cette plateforme régionale comme support de communication et source d'informations sur le site Ramsar.

Regrouper, valoriser et diffuser le travail des acteurs du site, et faire reconnaître le site Ramsar ECH comme un territoire dynamique et engagé dans la protection des zones humides.

Relayer les événements organisés par les partenaires locaux, leurs ressources documentaires, actualités, etc.

Descriptif de l'action

La première phase de l'action consiste à structurer la page dédiée au site Ramsar et à récupérer auprès des partenaires une première base de contenus qui sera accessible sur cette plateforme. Ensuite, il s'agira de faire vivre la page en l'alimentant régulièrement, en fonction des contenus proposés par les partenaires qui seront force de proposition.

Cette page contribuera notamment à :

- Partager des contenus (articles) mettant à l'honneur les facettes du territoire de la Champagne humide, un aspect thématique des zones humides (espèce, type de milieu, ...)
- Créer et diffuser le calendrier des événements organisés sur le site Ramsar par les structures partenaires
- Regrouper les contenus des partenaires (supports pédagogiques ; communication ; actualités) destinés au grand public
- Servir de relais et rediriger les visiteurs vers les structures et acteurs du territoire (adresses utiles, coordonnées, etc.)
- Faciliter l'accès à l'information pour les personnes intéressées par le site Ramsar des « Etangs de Champagne humide »
- Mettre en valeur le travail des acteurs locaux et les richesses du site Ramsar.

L'architecture de la page pourrait se concevoir à partir des éléments suivants :

- Accueil : Présentation du site Ramsar ECH (localisation, espèces et milieux emblématiques, gouvernance ...)
- Communication : Lettres d'information – Actualités – Agenda et événements
- Ressources : publications ; cartes ; guides ; supports pédagogiques ; contacts

La plateforme comportant un onglet par site Ramsar de la Région Grand Est, le travail réalisé pour le site des Etangs de la Champagne Humide pourra servir de modèle aux autres sites Ramsar régionaux, pour compléter le contenu de leur propre onglet sur la plateforme.

L'équipe Ramsar s'est vue octroyer par la Région Grand Est les droits d'administrateurs de la plateforme régionale, et des échanges réguliers ont lieu entre l'équipe d'animation et les agents en charge de la plateforme régionale biodiversité afin de préciser et d'enrichir le contenu proposé.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	0	0	0
2024	0	0	0
2025	0	0	0
Sous-total		0	0
Total		0	

Prévisionnel et échéancier du temps d'animation			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Structuration de la page « Etangs de Champagne humide » sur la plateforme	20	7
	Collecte et partage des ressources des partenaires		
	Alimentation courante de la page : calendrier des événements ; rédaction et publications de contenus (articles, cartes interactives ...)		
	Echanges avec les chargés de mission plateforme biodiversité régionale et les animateurs des autres sites Ramsar régionaux		
2024	Alimentation courante de la page : calendrier des événements ; rédaction et publications de contenus (articles, cartes interactives ...)	15	5
	Echanges avec les chargés de mission plateforme biodiversité régionale et les animateurs des autres sites Ramsar régionaux		
	Mise à jour et développement des ressources disponibles		
2025	Alimentation courante de la page : calendrier des événements ; rédaction et publications de contenus (articles, cartes interactives ...)	15	5
	Echanges avec les chargés de mission plateforme biodiversité régionale et les animateurs des autres sites Ramsar régionaux		
	Mise à jour et développement des ressources disponibles		
Sous-total		50	17
TOTAL		67	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Publications mises en ligne (articles, actualités...)	10	10	10	30
Indicateur 2	Nombre de partenaires contactés	10	15	20	45
Indicateur 3	Livrable : liste des ressources mises en ligne	1	1	1	3
Indicateur 4	Livrable : Nombre de visites/clics sur l'onglet Ramsar ECH				A comptabiliser en fin de contrat

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 02

Rédiger et diffuser une lettre d'information trimestrielle du site Ramsar ECH

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Outre la mise en œuvre du programme d'actions, de nombreuses activités en lien avec la protection et la gestion des zones humides se déroulent chaque année sur le site Ramsar ECH (animation nature, organisation de colloque, de manifestations, actions de génie écologique, pêche aux étangs, opérations de sauvegarde, randonnées en lien avec la nature, inauguration d'observatoire, création d'un sentier pédagogique...).

D'après l'étude BRLi, et les échanges lors des ateliers, un certain nombre de constats sont partagés par les acteurs :

- Le label Ramsar est peu connu, qu'il s'agisse de l'existence même d'un site Ramsar (périmètre, étendue), ou des intérêts de cette reconnaissance internationale (qualité environnementale, paysagère)
- Il y a une perception partagée d'une insuffisance voire d'une absence d'animation et de communication sur le site des « Etangs de la Champagne humide »,
- En raison de l'étendue du site Ramsar ECH, la multiplicité d'acteurs hétérogènes est éloignée géographiquement, et des passerelles, un réseau sont à construire.

Pour cela, il est nécessaire de communiquer sur les actions et actualités des différents acteurs, au travers d'une lettre d'information destinée aux parties prenantes, et toute personne ou structure inscrite dans la liste de diffusion.

Objectif(s) de l'action

Informar les parties-prenantes et personnes intéressées des actualités et des productions sur le site,
Créer et entretenir le lien entre les acteurs du site Ramsar ECH,
Communiquer sur l'état d'avancement du programme d'actions,
Relayer les informations nationales et internationales du réseau Ramsar.

Descriptif de l'action

Les différents acteurs du territoire seront sollicités pour alimenter la lettre d'informations :
Les animateurs Ramsar se chargent de les contacter en début d'année afin de prendre connaissance des projets et manifestations déjà programmés (LPO, CEN CA, Chambres d'agriculture, Conservatoire du Littoral, ONF, OFB etc.).

Puis des échanges réguliers permettront d'alimenter les articles intégrés dans la lettre d'information. *A minima*, un mail d'échanges sur les actualités sera envoyé tous les 6 mois.

Une lettre d'information sera diffusée par voie électronique en format PDF. La fréquence de la publication sera trimestrielle *via* un outil en ligne (MailChimp®) et sera composée de deux pages de texte et photos (cf. modèle joint).

Différentes rubriques composeront la lettre d'information :

- Informations à différentes échelles : locale (site Ramsar ECH), régionale, nationale et internationale
- Zoom sur une thématique liée au site du type « Le saviez-vous » sur différents sujets locaux (un milieu naturel, les caractéristiques des communes, une espèce...). Ces fiches synthétiques pouvant être réutilisées dans d'autres contextes
- Rubrique « Evènements / animations »
- Retours d'expériences sur les actions réalisées sur le site des « Etangs de la Champagne humide » ou sur d'autres sites en lien avec les milieux humides.

En fin d'année, la quatrième lettre d'information comprendra les éléments suivants :

- Bilan annuel d'activités,
- Perspectives de l'année à venir.

Afin de permettre au réseau de se développer spontanément, il sera possible de s'inscrire soi-même à la liste de diffusion de la lettre d'information, via un lien disponible sur la plateforme biodiversité régionale, également intégré en bas de la lettre d'informations (dans le cas où un destinataire la transférerait).

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes fonctionnement (TTC)	Prestations externes Investissement (HT)
2023	0	0	0
2024	0	0	0
2025	0	0	0
Sous-total		0	0
Total		0	

Prévisionnel et échéancier du temps d'animation			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Rédaction des quatre lettres/an	10	6
	Choix des thématiques à mettre en avant dans chaque lettre (milieux, espèces, lieux ...)		
	Echanges avec les partenaires pour collecter leurs productions, actualités, évènements		
	Mise à jour régulière de la liste de diffusion		
	Rédaction d'un bilan annuel des actions		
	Rédaction des quatre lettres/an		

2024	Choix des thématiques à mettre en avant dans chaque lettre (milieux, espèces, lieux ...)	10	6
	Echanges avec les partenaires pour collecter leurs productions, actualités, évènements		
	Mise à jour régulière de la liste de diffusion		
	Rédaction d'un bilan annuel des actions		
2025	Rédaction des quatre lettres/an	10	6
	Choix des thématiques à mettre en avant dans chaque lettre (milieux, espèces, lieux ...)		
	Echanges avec les partenaires pour collecter leurs productions, actualités, évènements		
	Mise à jour régulière de la liste de diffusion		
	Rédaction d'un bilan annuel des actions		
Sous-total		30	18
TOTAL		48	

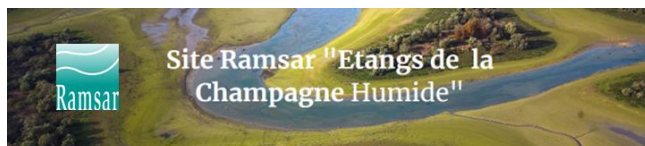
Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de lettres d'informations parues	4	4	4	12
Indicateur 2	Nombres d'articles publiés	16	16	16	48
Indicateur 3	Nombre de destinataires de la lettre	300	350	400	1050
Livable 1	Lettres d'information publiées	4	4	4	12
Livable 2	Bilan annuel des actions réalisées	1	1	1	3

Annexe

Trame de la lettre d'information du site Ramsar ECH



Les actualités de l'animation

BLOC 1

Corps de texte

BLOC 2

Titre – Evènement / Retour d'expérience/ Projet

Corps de texte

BLOC 3

**Titre – Evènement /
Retour d'expérience/
Projet**

Corps de texte

Photo/ illustrations

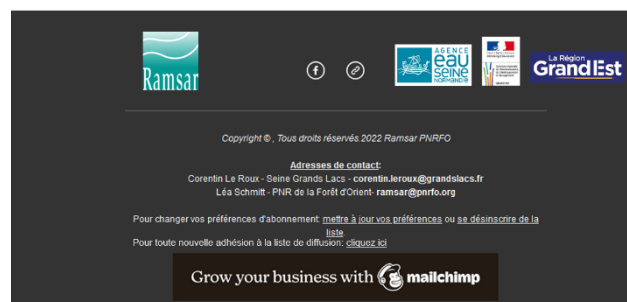
BLOC 4

Titre – Evènement / Retour d'expérience/ Projet

Corps de texte

BLOC 5

Evènement(s) en cours – à venir



Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 03

Valoriser et diffuser l'exposition Ramsar “Etangs de la Champagne humide”

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Le site Ramsar ECH présente un déficit d'image. Pour le faire connaître, il faut l'afficher. Une exposition particulièrement riche et complète a été créée et exposée pour la première fois lors de l'édition 2021 du Festival International de la Photo animalière et de nature à Montier-en-Der. Depuis début 2022, l'exposition est mise à la disposition des partenaires pour leurs événements (Fête des étangs ; Fête de la Grue et de la migration ; Journée Mondiale des Zones Humides, ...), et a été exposée à la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père durant l'été.

Victime de son succès, cet unique exemplaire ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, et plusieurs partenaires n'ont pu en disposer au moment souhaité. A l'unanimité les parties-prenantes ont exprimé le souhait de disposer plus largement et facilement de cette exposition.

De plus, durant la période estivale à Mesnil-Saint-Père, il a été constaté que près de la moitié des visiteurs n'étaient pas francophones (anglophones ou germanophones pour la plupart) et n'ont donc pas pu profiter pleinement de l'exposition.

D'autre part, le format de cet exemplaire présente certaines contraintes. En raison de la taille des panneaux et du matériau (Dibond®), plusieurs problèmes se sont posés (transport, stockage, mise en place), compliquant la logistique et la valorisation de l'exposition.

Objectif(s) de l'action

- Accroître les capacités de diffusion de l'exposition en la dupliquant en plusieurs exemplaires,
- Rendre accessible l'exposition aux visiteurs étrangers grâce à des panneaux en anglais et en allemand,
- Créer un guide de présentation et d'utilisation à destination des partenaires,
- Elaborer un outil de suivi des réservations et d'organisation de la logistique,
- Rédiger une convention de mise à disposition, ainsi qu'un guide d'utilisation pour la prise en main de l'exposition

Descriptif de l'action

Duplication de l'exposition : nombre d'exemplaires et usages

Au vu des besoins, il est nécessaire de disposer de trois exemplaires supplémentaires de l'exposition :

- 1 exemplaire en région parisienne (réseaux de médiathèques, mairies, etc.)
- 1 exemplaire trilingue (français, anglais, allemand) qui circulera à l'échelle de la Région Grand Est pour être exposé dans les Maisons de Région.
- 1 exemplaire itinérant à l'échelle du site Ramsar pour les partenaires et les divers événements (Fête des étangs à Belval-en-Argonne, CPIE Sud-Champagne à Soulaines-Dhuys, PNR de la Forêt d'Orient, Ligue pour la Protection des Oiseaux à Outines, Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père, Maisons de la chasse et de la nature, etc.). Cet exemplaire sera également trilingue.

Les nouveaux panneaux seront imprimés sur un nouveau support plus léger et facilement transportable (bâches PVC).

L'exemplaire existant, moins mobile que ceux à venir, servira lors d'événements plus longs, ou de grande ampleur, et pourra être mobilisé en complément de l'exemplaire itinérant sur le site Ramsar lorsque celui-ci ne sera pas disponible.

Vie de l'exposition

Comme c'est le cas actuellement avec l'exemplaire existant, les chargés de projet Ramsar seront présents sur les événements ponctuels (salons, week-ends) pour présenter et animer l'exposition. Les partenaires utilisant l'exposition se l'approprieront et la feront vivre durant les événements qu'ils organisent.

Dans le cadre de ces événements courts, mais surtout lors d'événements plus longs ne permettant pas la présence d'un chargé de projet ou d'une personne en charge de l'animation au sein des structures partenaires, le public pourra découvrir l'exposition de manière autonome.

Agenda des réservations et logistique

Le calendrier est actuellement géré par les chargés de projet Ramsar qui reçoivent les demandes de réservation et organisent la logistique. L'idée est de poursuivre sur ce mode de fonctionnement, en le formalisant plus clairement.

Sera mise en place une convention de mise à disposition à titre gracieux présentant les composants de l'exposition (panneaux, supports, attaches) et les modalités de prêt (responsabilité et assurance, manifestation prévue et conditions de transport et stockage sur le lieu de la manifestation), ainsi qu'un guide d'utilisation et de présentation de l'exposition, pour une prise en main facilitée des organisateurs de manifestations.

Concernant les aspects logistiques, l'exposition sera à venir récupérer et à déposer après utilisation par la structure emprunteuse. Un animateur pourra être présent à ce moment afin de veiller à l'intégrité de l'exposition, et réaliser les démarches administratives (lancement et fin de la convention de mise à disposition).

L'équipe d'animation aura également comme mission de réfléchir à des améliorations possibles de l'exposition, au fur et à mesure des manifestations et des retours d'expériences apportés. A déterminer durant les trois prochaines années, ces améliorations pourront prendre différentes formes (nouveaux panneaux, quizz, etc.), et permettront d'enrichir l'exposition.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€TTC)	Prestations externes Investissement (€HT)
2023	Duplication de l'exposition (3x30 panneaux + supports, attaches et caisses de transport)	0	30 000
	Conception et traduction	0	5 000
2024	Animation Ramsar	0	0
2025	Animation Ramsar	0	0
Sous-total		0	35 000
Total		35 000€	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	40	14 000€
Région Grand Est	40	14 000€
Seine Grands Lacs	20	7 000€

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Elaboration d'une convention de mise à disposition et d'un guide d'utilisation/présentation de l'exposition	26	14
	Commande et suivi des prestataires (duplication, traduction)		
	Mise en place de la convention de mise à disposition avec les partenaires		
	Gestion du calendrier de réservation de l'exposition		
	Organisation de la logistique		
	Animation de l'exposition lors des événements		
2024	Mise en place de la convention de mise à disposition avec les partenaires	20	10
	Gestion du calendrier de réservation de l'exposition		
	Organisation de la logistique		
	Animation de l'exposition lors des événements		
2025	Mise en place de la convention de mise à disposition avec les partenaires	14	10
	Gestion du calendrier de réservation de l'exposition		
	Organisation de la logistique		

	Animation de l'exposition lors des évènements		
Sous-total		60	34
TOTAL		94	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre d'évènements	7	10	10	27
Indicateur 2	Nombre de visiteurs	50 000	70 000	70 000	190 000
Indicateur 3	Nombre d'exemplaires de l'exposition	3	/	/	3
Livable 1	Convention de prêt	1	/	/	1
Livable 2	Guide de prise en main	1	/	/	1

Evènements où l'exposition sera animée par l'équipe Ramsar

- **Festival International de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der** : festival de photographie animalière qui a lieu à Montier-en-Der dans la Haute-Marne. Ce festival nature attire en moyenne chaque année près de 45 000 visiteurs. Période : chaque troisième jeudi du mois de novembre, sur une durée de 4 jours.
- **Fête des étangs, Belval-en-Argonne** : manifestation organisée sur le site de la RNR de la Horre, au cours de laquelle de nombreuses animations en plein air sont proposées au grand public, sur une journée. En 2022, plus de 500 participants étaient présents pour l'événement. Période : une journée, fin mai.
- **Journée Mondiale des Zones Humides** : évènement ayant lieu tout au long du mois de février, pendant lequel des structures organisent des manifestations sur la thématique des zones humides. Ces manifestations concernent l'ensemble du grand public, réunissant en moyenne ... participants chaque année en France métropolitaine. Période : mois de février.
- **Fête de la Grue et de la Migration** : chaque année, évènement organisé pendant 9 jours, du samedi au dimanche de la semaine suivante, en période d'arrivée des grues cendrées lors de leur migration. Cette fête est composée de projection de films, de sorties d'observation, de journées animations avec des stands...Période : mi-octobre.
- **Forum Climat de Troyes Champagne Métropole** : forum pédagogique bisannuel composé de divers ateliers et animations proposés par Troyes Champagne Métropole et ses partenaires, à destination du public scolaire et du grand public. Période : Plusieurs jours, début décembre.
- **Fête du Parc des Moulins** : journée d'animations, de spectacles et stands pédagogiques autour du développement durable, ouvert au grand public, organisé par la ville de Troyes. Période : fin juin.
- **Séminaire de l'Association Ramsar France** : manifestation annuelle d'une durée de trois jours organisée par l'association Ramsar France, et qui réunit une diversité d'acteurs concernés par la protection des zones humides. Période : automne (le plus souvent octobre ou novembre).

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 04

Créer, contribuer et renforcer les évènements sur le site Ramsar

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Il existe de nombreux évènements en lien avec le thème des zones humides de l'échelle locale à internationale qui peuvent servir de relais pour communiquer sur le site Ramsar ECH.

De nombreuses manifestations sont déjà organisées sur le thème des zones humides et de la protection des milieux ou des espèces, de façon plutôt sectorielle, sans mettre en avant leur appartenance au plus vaste site Ramsar de France métropolitaine. Parmi celles-ci :

La Journée Mondiale des Zones Humides est un évènement ayant lieu tout au long du mois de février, pendant lequel des structures organisent des manifestations sur la thématique des zones humides. Ces manifestations sont chaque année plus nombreuses (795 en France en 2022) et s'adressent à un large public. En 2022, 14 animations ont été organisées au sein du périmètre des « Etangs de la Champagne humide ». Cependant, depuis le lancement de la JMZH et le suivi des animations, l'association Ramsar France n'a recensé aucune manifestation organisée en Haute-Marne.

La Fête des Mares est organisée depuis 2012, chaque année, sur la Réserve Naturelle Régionale de la Horre. Cette manifestation ouverte au grand public, a permis de réunir en 2022 plus de 500 participants.

La Nuit Internationale de la chauve-souris est une manifestation organisée depuis plus de 20 ans par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) organisée afin de faire découvrir à un large public la biologie, le mode de vie, les menaces mais aussi les actions de protection envers les chiroptères via des sorties nocturnes, conférences, projections etc.

Objectif(s) de l'action

- Intervenir lors de manifestations (conférences, projection de films...) en mettant en avant le site Ramsar Etangs de la Champagne humide

- Créer des évènements

Cette action vise à enrichir et développer le panel d'évènements existants, et d'en créer de nouveaux, afin d'amener différents publics vers la découverte du territoire de la Champagne humide, et des enjeux de préservation de la biodiversité et des zones humides.

Descriptif de l'action

Toutes les manifestations doivent promouvoir le label Ramsar, en lien étroit avec la stratégie régionale pour la biodiversité, et la politique « Eau et Climat » à l'échelle du bassin de la Seine.

En appui de l'exposition (fiche-action n°3), l'équipe d'animation doit assurer une présence lors d'événements où l'exposition est présente, et valoriser le site Ramsar ECH lors de ces manifestations.

L'équipe d'animation Ramsar participera sous la forme de stands, animations, conférences, à différentes manifestations existantes, selon les modalités convenues avec les organisateurs, et dans la mesure de leurs disponibilités. La présence aux différentes manifestations pourra être répartie entre les deux animateurs du site.

L'équipe d'animation organisera également, *a minima* :

- Une manifestation annuelle à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides,
- Deux animations dans le cadre d'événements existants (par exemple le Festival International de la Photo Animalière et de Nature de Montier en Der, ou la Fête des mares à Belval-en-Argonne)
- Un événement itinérant (randonnée Trans Ramsar) traversant le site du nord au sud et permettant de le découvrir. Il sera ponctué d'animations au long du parcours (ciné-débat, observations, conférences ...), et voué à prendre de l'ampleur d'année en année (nombre de participants, ouverture à d'autres modes de déplacements, etc.).

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestation externe Investissement (€ HT)
2023	Organisation d'événements (frais des intervenants)	2500	0
	Création/organisation de la randonnée Trans Ramsar	2500	0
2024	Organisation d'événements (frais des intervenants)	2500	0
	Organisation de la randonnée Trans Ramsar	2500	0
2025	Organisation d'événements (frais des intervenants)	2500	0
	Organisation de la randonnée Trans Ramsar	2500	0
Sous-total		15 000	0
Total		15 000€	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme
AESN	50	7 500
Région Grand Est	30	4 500
Seine Grands Lacs	20	3 000

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Préparation et accompagnement des événements (logistique, échanges avec les organisateurs, ...)	11	10
	Organisation des événements « Ramsar ECH » durant la Journée Mondiale des Zones Humides		
	Echanges extérieurs (grands témoins, retours d'expériences sur d'autres territoires, ...)		
	Tenue d'un stand et d'animations en lien avec les zones humides et le site Ramsar ECH (jeux, supports pédagogiques, ...)		
	Création et organisation de la première édition de la Trans Ramsar (itinéraire, communication, logistique, sécurité, ...)		
2024	Préparation et accompagnement des événements (logistique, échanges avec les organisateurs, ...)	15	12
	Organisation des événements « Ramsar ECH » durant la Journée Mondiale des Zones Humides		
	Echanges avec personnes extérieures (grands témoins, retours d'expériences sur d'autres territoires, ...)		
	Tenue d'un stand et d'animations en lien avec les zones humides et le site Ramsar ECH (jeux, supports pédagogiques, ...)		
	Organisation de la Trans Ramsar (itinéraire, communication, logistique, sécurité, ...)		
2025	Préparation et accompagnement des événements (logistique, échanges avec les organisateurs, ...)	17	15
	Organisation des événements « Ramsar ECH » durant la Journée Mondiale des Zones Humides		
	Echanges avec personnes extérieures (grands témoins, retours d'expériences sur d'autres territoires, ...)		

	Tenue d'un stand et d'animations en lien avec les zones humides et le site Ramsar ECH (jeux, supports pédagogiques, ...)		
	Organisation de la Trans Ramsar (itinéraire, communication, logistique, sécurité, ...)		
Sous-total		47	47
TOTAL		94	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre d'animations par l'équipe Ramsar et/ou d'évènements auxquels elle participe	10	15	15	40
Indicateur 2	Nombre de participants	20 000	20 000	20 000	60 000

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 05

Réaliser les études de faisabilité d'un centre d'interprétation

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du lac du Der



Constat initial

Compte tenu de sa fréquentation actuelle et future, le site Ramsar des Etangs de la Champagne Humide manque d'une représentation visuelle et d'une matérialisation physique sur son territoire. En outre, les parties prenantes développent à leur échelle des espaces ou des outils de pédagogie à propos des zones humides, de manière disparate et non coordonnée.

Face aux grands enjeux de conservation, de préservation, de valorisation des zones humides, des acteurs locaux ont exprimé lors de phases d'entretien ou lors des ateliers de mai 2022, le besoin de créer un centre d'interprétation, pédagogique, vivant, dynamique et évolutif s'inscrivant dans le projet de territoire porté par les collectivités locales.

Par ailleurs, le secteur souffre d'un manque d'espace pédagogique sur l'intérêt des zones humides de la Champagne humide, le fonctionnement des lacs-réservoirs et le rôle de ces milieux et ouvrages dans la régulation des risques naturels (inondation ou sécheresse).

Objectif(s) de l'action

Créer un centre d'interprétation multithématique, comme lieu d'accueil du public, des élus et des scolaires (local, régional, national).

Les thématiques intégrées au centre d'interprétation seront consacrées à :

- Le site Ramsar des Etangs de la Champagne humide : milieux, faune, flore, histoire du territoire (pisciculture, gravière, etc.),
- L'importance des zones humides dans la régulation de risques naturels,
- La création et la gestion des lacs-réservoirs,

Descriptif de l'action

A l'image de la maison de la Baie de Somme pour le site Ramsar du même nom, une infrastructure pour accueillir le public et héberger des événements en lien avec les zones humides est nécessaire. Le site sera un lieu de visite pour le public, idéalement situé au cœur du site Ramsar, et intégré dans le circuit « zones humides » (voir fiche 8). Les bâtiments de la Ferme des Grands Parts, appartenant au Syndicat du Der ont été identifiés comme pouvant accueillir cet équipement (à proximité immédiate des étangs d'Outines, du lac du Der, de l'île de Chantecoq et de la presqu'île d'Arrigny).

Ce lieu permettra également la tenue de conférences, d'exposition ou toute autre animation en lien avec le site Ramsar et mis à disposition pour les partenaires.

Dans le cadre du document d'orientation 2023-2025, cette action vise à engager les études de faisabilité, pour concevoir le centre d'interprétation sur la base d'un diagnostic architectural des bâtiments appartenant au Syndicat du Der situés à Outines, et d'une analyse prospective de dimensionnement, de fréquentation, et de potentialités assortie d'une analyse économique.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (TTC)	Prestations externes Investissement (HT)
2023	Diagnostic architectural et thermique des bâtiments		10 000
2024	Etude de faisabilité ; dimensionnement du projet		40 000
2025	/	0	0
Sous-total			50 000€
Total		50 000 €	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
Région Grand Est	70	35 000€
SMAT Lac du Der	20	10 000€
Seine Grands Lacs	10	5 000 €

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation

-

Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Benchmarking de projets similaires	20	0
	Suivi du diagnostic architectural		
	Contact et échanges avec le maître d'ouvrage		
	Echanges avec les partenaires concernés pour affiner le projet et les ressources utiles		
2024	Benchmarking de projets similaires	20	0
	Suivi de l'étude de faisabilité		
	Contact et échanges avec le maître d'ouvrage		
	Echanges avec les partenaires concernés pour affiner le projet et les ressources utiles		
2025	Contacts et échanges avec le maître d'ouvrage	20	0
	Synthèse des résultats du diagnostic architectural et de l'étude de faisabilité		
	Réflexion sur la suite à donner au projet de centre d'interprétation (dimensionnement du projet, contenu, travaux nécessaires, etc.)		
SOUS-TOTAL		60	0
TOTAL		60	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Livrable diagnostic architectural du bâti	1		/	1
Indicateur 2	Livrable étude de faisabilité		1	/	1

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables	
Fiche-action n° : 06	Mutualiser et créer des supports pédagogiques (parcours pédagogique, plaquettes, jeu)
Maître d'ouvrage : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud-Champagne	 SUD CHAMPAGNE

Constat initial
Sur le territoire du site Ramsar « Etangs de la Champagne humide » différentes structures agissent en matière d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Développement Durable (ENEDD). Elles interviennent dans des domaines variés : patrimoine architectural, culturel et social, artistique et environnemental. Concernant le public scolaire, une offre pédagogique variée existe, avec de nombreux acteurs intervenant, et la thématique « zones humides » est parfois abordée au cours d'animation, sans réel support dédié. Parmi les acteurs de l'ENEDD du site (cf. annexe n°9 du Document d'orientation), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud Champagne est notamment l'un des acteurs clé de la sensibilisation du jeune public, réalisant depuis de nombreuses années des actions éducatives s'intégrant dans les programmes scolaires, dans une démarche de pédagogie structurée, s'inscrivant dans la durée. Cette structure se situe à proximité de sites naturels d'intérêt pour l'éducation à l'environnement : présence de cours d'eau, mares, étangs de proximité. Des actions éducatives ont lieu sur des sites comme la Réserve Naturelle Régionale de Ramerupt, ou encore l'étang de La Chaise.
Objectif(s) de l'action
Mutualiser les supports existants et constituer un répertoire des supports et animations sur la zone. Fournir de nouveaux supports pédagogiques aux structures de l'ENEDD, concernant les zones humides.
Descriptif de l'action
<u>Faire un état des lieux des supports et actions pédagogiques existants :</u> - Recenser tous les supports pédagogiques existants (répertoire, inventaire) : supports d'animation à destination des scolaires, pour le grand public, panneaux pédagogiques... - Constituer un répertoire des outils pédagogiques existants - Diffuser le catalogue des outils pédagogiques du site : par partage d'un document numérique, et par création d'un onglet dédié pour les structures de l'environnement, sur la plateforme biodiversité régionale.

Les animateurs Ramsar se chargent de la coordination des échanges entre les différentes structures. Une communication sur l'outil classe d'eau afin de le faire connaître sera réalisée, afin que l'outil puisse être réutilisé auprès de structures relais (OCCE, CPIE etc.) et établissements scolaires.

Créer de nouveaux supports pédagogiques autour des zones humides :

- **Montage d'une stratégie pédagogique auprès du jeune public**

Une stratégie éducative axée sur les milieux humides et le lien avec le système de gestion de l'eau sera créée, basée sur des animations et une validation de connaissances et/ou de compétences. En s'appuyant sur des milieux de proximité, selon la saison, les enfants aborderont les notions de **protection des milieux aquatiques**, et les **causes de dégradation** de ces derniers lors de visites de sites. Ces sorties auront lieu tout au long de l'année, afin de permettre au jeune public de découvrir ces différents milieux au cours des saisons.

Ainsi, dans un contexte scolaire, un programme inscrit sur un cycle complet permettra d'ancrer cette démarche pédagogique dans la durée, en validant des compétences selon leur niveau.

« Pégase » est l'application officielle de l'Education Nationale pour concevoir des itinéraires sous forme numérique. Elle est développée par le Réseau Canopé, opérateur public de l'Education Nationale. Le parcours sur les zones humides serait intégré à cette plateforme, que les enseignants peuvent prendre en main simplement. Les contenus peuvent être mis à jour à tout moment de la période d'abonnement (voir le site : https://numedu-dtara.canoprof.fr/eleve/Pegase_fiche_pratique_canotech/).

A la fin de chaque cycle, un passeport de compétences sera délivré aux enfants ayant suivi le parcours : « Passeport Ramsar » de niveau 1 ou 2. Ces passeports comprendront une synthèse des éléments de connaissances sur le site Ramsar : définition, carte, milieux, espèces spécifiques, enjeux locaux sur la qualité des eaux, climat.

Chaque année, un bilan qualitatif sera demandé à l'enseignant, afin d'évaluer l'action menée.

Cette action s'inscrira dans un partenariat éducatif avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, comprenant également des actions à destination des élus et des agriculteurs.

- **Mise à disposition de nouveaux supports pour les animations**

Un jeu de plateau Ramsar « Anim'eaux » développé pour animer les stands en complément de l'exposition Ramsar permettra d'appréhender la situation géographique de la zone, les différents cours d'eau auxquels la zone humide est reliée, ainsi que les milieux et espèces qui en font partie.

Un guide de prise en main de ce jeu de plateau sera distribué aux structures, afin de garantir une utilisation efficace de celui-ci, et permettre de le mobiliser avec tout type de public, sur des animations variées.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes	Prestations externes
		Fonctionnement (TTC)	Investissement (HT)
2023	Création de deux passeports Ramsar à destination des enfants (deux niveaux différents) par le CPIE du Sud-Champagne	3 000	
	Montage du parcours sur la plateforme Pégase	3 000	3 000
	Impression du Passeport Ramsar (500)		700
2024	Impression du Passeport Ramsar (500)		700
2025	Impression du Passeport Ramsar (500)		700
Sous-total		6 000€	5 100€
Total		11 100€	
		12 120€ TTC	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
Agence de l'Eau Seine Normandie	60	7 248
Région	20	2 448
PNRFO	20	2 424

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
	Recensement des offres et supports pédagogiques disponibles		
	Diffusion des outils classe d'eau		

2023	Accompagnement du maître d'ouvrage (CPIE)	5	15
	Synthèse annuelle des animations réalisées		
	Suivi et accompagnement des structures relais et des établissements scolaires pour la mise en œuvre des classes d'eau		
	Jeu Ramsar ECH : rédaction du guide d'utilisation et diffusion du jeu		
2024	Diffusion des outils classe d'eau	3	11
	Synthèse annuelle des animations réalisées		
	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage (CPIE)		
	Accompagnement du maître d'ouvrage dans l'amélioration / création de supports pédagogiques		
2025	Diffusion des outils classe d'eau	2	10
	Synthèse annuelle des animations réalisées		
	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage (CPIE)		
	Accompagnement du maître d'ouvrage dans l'amélioration / création de supports		
Sous-total		10	46
TOTAL		56	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

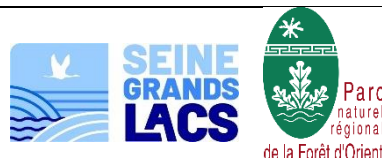
Indicateurs					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre d'outils classes d'eau diffusés	500	500	500	1 500
Indicateur 2	Nombre d'enfants sensibilisés	50	50	50	150
Indicateur 3	Nombre de jeux Ramsar ECH	10	/	/	10
Livable 1	Synthèse du recensement des offres et supports ENEDD existants	1	1	1	3
Livable 2	Synthèse annuelle des animations réalisées	1	1	1	3
Livable 3	Bilan des enseignants	1	1	1	3

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables

Fiche-action n° : 07

Actualiser les panneaux et supports d'information sur le site Ramsar

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs - PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Il existe de nombreux supports pédagogiques à destination du grand public sur les zones humides et les espèces qui les peuplent élaborés par les différents acteurs du territoire (LPO, CPIE, PNRFO, CENCA...). Ces outils doivent être mutualisés et élargis à l'ensemble du territoire pour permettre une approche globale cohérente de la perception du site.

Par ailleurs, un manque d'homogénéisation des panneaux d'information et de la signalétique sur les espaces naturels et sites Natura 2000 a été constaté, ainsi qu'une absence du logo Ramsar sur la majorité de ces supports. En l'état actuel des connaissances, seulement deux panneaux implantés à proximité d'espaces naturels gérés font apparaître le logo de la convention de Ramsar.

En effet, après la création et l'installation en octobre 2014 d'un nouveau panneau signalétique Ramsar au niveau de l'observatoire d'Amance (Larmande, P, 2014) les supports réalisés par la suite n'ont pas intégré le logo Ramsar. Les partenaires ont également confirmé lors des échanges en entretien, ou lors d'ateliers, que le logo Ramsar ne figurait pas lors de l'impression de panneaux ou pancartes pédagogiques.

Objectif(s) de l'action

Créer une identité commune de tous les supports pédagogiques existants et à développer sur la zone.

Mutualiser les supports existants et constituer un répertoire des supports et animations sur la zone.

Descriptif de l'action

Harmoniser les visuels des supports d'information sur site :

Après avoir recensé de façon la plus exhaustive possible les panneaux d'information sur le site :

- Evaluer les supports prioritaires à renouveler,
- Identifier les chartes graphiques existantes (Réserves, Natura 2000 ...),
- S'appuyer sur du contenu existant pour mettre à jour ce support ou créer un nouveau visuel, en se concertant avec les structures (LPO, CENCA, CPIE, PNRFO) pour définir une charte graphique concernant l'intégration du site Ramsar,
- Réimprimer les panneaux (ou pupitres selon les sites) d'information jugés les plus dégradés ou obsolètes.

Créer un guide d'utilisation du logo Ramsar :

Un guide d'utilisation sera défini pour toute production de supports et documents incluant le logo Ramsar, dans le cadre de projets d'information et de communication.

Certains de ces supports seront intégrés à un sentier pédagogique permettant de parcourir un itinéraire sur le site Ramsar, et de sensibiliser aux différents milieux qui le composent (voir fiche 8).

Le prestataire échangera régulièrement avec les animateurs quant à ce travail graphique, concernant la création/modification de panneaux et la définition d'un guide d'utilisation du logo.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Mission/Etapes/descriptif	Prestation externe fonctionnement (TTC)	Prestations externes Investissement (HT)
2023	Développement d'un guide d'utilisation du logo	0	1 000
2024	Travail de modification/ création de panneaux pédagogiques (5 unités) : - conception graphique - fabrication du support - pose	0	3 250 6 000 1 500
2025	Travail de modification/ création de panneaux pédagogiques (5 unités) : - conception graphique - fabrication du support - pose	0	3 250 6 000 1 500
Sous-total		0	22 500
Total		22 700€ TTC	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	40	9 000€
Région Grand Est	40	9 000 €
Seine Grands Lacs	10	2 250€
PNR FO	10	2 250 €

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation

Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Recenser les supports signalétiques existants et choisir les contenus à renouveler / créer	5	10
	Echanger avec les partenaires concepteurs de supports (LPO, CENCA etc.)		
	Identifier et accompagner le prestataire pour la création d'un guide d'utilisation du logo		
2024	Echanger avec les partenaires concepteurs de supports (LPO, CENCA etc.)	5	10
	Identifier et accompagner le prestataire pour la création/modification de panneaux pédagogiques		
2025	Echanger avec les partenaires concepteurs de supports	3	8
	Identifier et accompagner le prestataire pour la création/modification de panneaux pédagogiques		
Sous-total		13	28
TOTAL		41	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Synthèse du recensement des supports existants	1	1	1	3
Indicateur 2	Impression de panneaux pédagogiques	0	Min. 5	Min. 5	Min. 10
Livable 1	Version numérique des panneaux réimprimés	0	5	5	10
Livable 2	Guide d'utilisation du logo	1	0	0	1

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide”

Fiche-action n° : 08

**Créer des itinéraires de randonnées
« Etangs de la Champagne humide »**

**Maîtres d’ouvrage : Conseils
départementaux de l’Aube et de la
Marne**



Constat initial

Une tendance qui s’est renforcée est celle de l’évolution des activités de loisirs, avec de plus en plus de personnes qui optent pour des activités de plein-air et de proximité, particulièrement la randonnée.

Hormis sur la partie sud du site Ramsar, correspondant au périmètre du PNR de la Forêt d’Orient, et à proximité des lacs, il n’existe que peu de sentiers permettant de découvrir le territoire. De plus, lorsque ceux-ci existent, ils ne sont pas clairement recensés ni balisés, ce qui ne facilite pas leur accès.

Pourtant, la diversité de milieux et de paysages que présente le site Ramsar constitue un véritable potentiel de découverte et d’éducation à la nature et à l’environnement qui n’est actuellement pas mis en valeur.

Si une fréquentation accrue des espaces naturels peut être synonyme de nuisances et de dégradations, la structuration d’itinéraires adaptés cherche à prévenir ces perturbations. Un travail de sensibilisation et de pédagogie est alors indispensable, en agrémentant ces sentiers d’une signalétique présentant le territoire, les milieux, leur fonctionnement, *etc.*

Par ailleurs, la zone ne dispose pas d’un parcours transversal et complet permettant de découvrir la zone dans son intégralité.

Objectif(s) de l’action

Cette action vise à mettre en place un réseau d’itinéraires agrémentés de panneaux d’information permettant de découvrir les différentes facettes de la Champagne humide. En proposant ces options de plein-air, c’est l’accompagnement de l’évolution des pratiques de loisirs qui est en jeu, afin de répondre aux nouvelles attentes.

Cette action améliore l’offre d’activités de plein-air sur le site, et contribue à sa découverte et à sa compréhension. A l’image de la Route des églises à pans de bois de Champagne, elle met en valeur les richesses du site Ramsar des « Etangs de Champagne humide ».

Descriptif de l'action	
Cette action se déroule en plusieurs phases : - Prendre contact avec les communes et les riverains, afin de les engager dans la démarche. En créant un groupe de travail avec les gestionnaires d'espaces naturels, et les acteurs naturalistes. - Recenser les sentiers existants et les points d'intérêt déjà valorisés. - Identifier les secteurs à mettre en valeur et où il serait intéressant de créer ou de revaloriser des sentiers. L'accent sera mis sur les secteurs proches des habitations (centre-bourg) afin de faciliter l'accès à ces sentiers, et de privilégier la découverte d'espaces de « nature ordinaire ». Quatre projets de sentier seront définis prioritaires. - Concevoir des itinéraires (1) et la signalétique associée (panneaux explicatifs, balisage, etc.) avec les associations de randonnée et le Club Alpin. Dans le même temps, un livret de présentation des sentiers sera élaboré, et sera par la suite disponible dans les offices de tourisme, mairies, hébergeurs, etc. - Créer un itinéraire Trans Ramsar (2) reliant les communes labellisées « Villes des zones humides » de Courteranges et Belval-en-Argonne.	

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	0	0	0
2024	Réalisation ou achat de dessins et photographies d'illustration	0	4 000€
	Conception et impression de panneaux : 1 panneau d'accueil en bois (2) 5 pupitres Dibond (1,2)	0	1 000€ 1 500€
	Pochoirs du visuel Ramsar	0	300€
	Balisage / re-balisage de sentiers (100 km)	0	400€
	Pose de la signalétique	0	1 200€
2025	Conception et impression de panneaux : 2 pupitres Dibond (1)	0	600€
	Rédaction/mise en page du contenu écrit et impression d'une brochure présentant les sentiers (Livret 4 pages, taille A5) - 500 exemplaires	0	2 000€

	Balisage / re-balisage de sentiers (100 km)	0	400€
	Pose de la signalétique	0	600€
	Sous-total	0	12 000€
	Total	12 000€	
		14 400 TTC	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
Département de l'Aube	50	7 020
Département de la Marne	50	7 020

Prévisionnel et échéancier du temps d'animation			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Etudes préalables à la création des itinéraires	10	0
	Mise en réseau (groupe de travail)		
	Concertation et choix des secteurs pour la création d'itinéraires (terrain, recueil des propositions)		
	Organisation de la création des sentiers, et du contenu pédagogique avec les partenaires		
	Choix des prestataires		
2024	Suivi des prestataires (conception du livret ; de la signalétique)	10	0
	Réalisation de 2 sentiers		
	Suivi et accompagnement des prestataires		
	Lancement et suivi des travaux de balisage de la Trans Ramsar		
2025	Réalisation de 2 sentiers	10	0
	Suivi et accompagnement des prestataires		
	Finalisation du balisage de la Trans Ramsar		
	Diffusion du livret (centre de ressources, offices de tourisme, communes ...)		
Sous-total		30	0
TOTAL		30	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL

Indicateur 1	Nombre de sentiers conçus/balisés		2	2	4
Indicateur 2	Panneaux explicatifs conçus		6*	2	8
Indicateur 3	Brochure des sentiers (nombre d'exemplaires)			500	500
Indicateur 4	Nombre de communes contactées	Min. 5	Min. 5	Min. 5	Min. 15
Livable 1	Brochure créée			1	1
Livable 2	Cartographie des itinéraires		1	1	2
Livable 3	Visuel des panneaux créés		1	1	2
Livable 4	Synthèse des comptes-rendus des réunions d'échange	1	1	1	3

*Ce nombre inclut des panneaux conçus pour la Trans Ramsar, ainsi que ceux des sentiers conçus

Objectif 1 : Développer et valoriser une image et une identité territoriale du site Ramsar des «Etangs de la Champagne humide»

Fiche-action n° : 09

Réaliser des films courts de présentation du site Ramsar « Etangs de la Champagne humide »

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs – PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Les supports vidéographiques sont indispensables à un travail de communication et de valorisation. Or, le site Ramsar ne dispose pas de tels outils qui, comme l'ont exprimé à plusieurs reprises différents acteurs du territoire, lui donneraient une visibilité importante en touchant un large public.

Une des caractéristiques du site Ramsar, soulevée par l'étude BRLi en 2019, est l'absence d'une grande ville ou d'axes routiers importants sur son secteur géographique, le rendant peu identifiable pour le grand public. Néanmoins, les lacs et milieux annexes, avec leur fort attrait pour les oiseaux d'eau et les oiseaux migrateurs, sont eux un atout pour les ornithologues amateurs ou professionnels.

Des films courts, et diffusables sur les réseaux sociaux permettent d'atteindre un public géographiquement éloigné du site Ramsar, et peuvent être utilisés dans des cadres variés (festival, intervention scolaire, conférence ...).

A l'occasion de son dixième anniversaire, l'association Ramsar France a produit deux vidéos pour présenter les sites Ramsar français (<https://www.youtube.com/watch?v=vxZ8n9oKf0M&t=1s> - film de 5 minutes ; <https://www.youtube.com/watch?v=HNXOmXHr6kA&t=85s> - film de 15 minutes), qui ont été largement relayés et diffusés en ligne et lors d'événements. Ne disposant pas d'images du site Ramsar ECH, et sans animation de ce site, l'association n'a pu faire apparaître les « Etangs de la Champagne humide » dans ces films.

Objectif(s) de l'action

Disposer de supports vidéo diffusables à grande échelle (réseaux sociaux), pouvant servir de supports de communication et d'outils pédagogiques, et donner au site Ramsar des « Etangs de la Champagne humide »,

Compléter les actions réalisées auprès du public (élus, scolaires, visiteurs ...) avec un élément très visuel mettant en images la richesse écologique, paysagère et architecturale du territoire, les enjeux et les perspectives.

Descriptif de l'action

Réalisation de deux films de différents formats pour présenter le site Ramsar des « Etangs de la Champagne humide » :

- Un film de 5 minutes environ, présentant brièvement le label Ramsar et le site des « Etangs de la Champagne humide ». Ce format assez court sera axé sur l'aspect visuel du site (espaces emblématiques, vues aériennes ...).

- Un film de 15 minutes : ce deuxième format donnera une place importante à la parole des acteurs du territoire (élus, structures naturalistes, habitants ...). Il sera l'occasion de présenter de manière plus détaillée les différents milieux composant la Champagne humide et les espèces s'y développant, ainsi que l'histoire du territoire et les activités humaines qui l'ont façonné.

Une fois ces films réalisés, ils seront valorisés lors d'événements, par exemple en complément de l'exposition, ou en ouverture d'une conférence, et pourront être diffusés en ligne.

Ces films serviront également à sensibiliser le public scolaire, lors d'intervention en classes, directement en établissement scolaire, ou lors de manifestations, comme le festival de Montier.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes

Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	-Rédaction du scénario Prise d'images et de sons (tournage et ITW) - Montage	0	48 000
2024	Valorisation des films	0	0
2025	Valorisation des films	0	0
Sous-total		0	48 000
Total		48 000€ TTC	

Plan de financement envisagé

Organisme	Part (%)	Somme (€)
Région Grand Est	40	16 000
AESN	40	16 000
Seine Grands Lacs	20	8 000

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Suivi et accompagnement du prestataire	15	15
	Recherche d'images existantes		
	Echanges avec les partenaires et personnes à interviewer		
	Valorisation des films		
2024	Valorisation des films	10	10
2025	Valorisation des films	5	5
Sous-total		30	30
Total		60	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Film de 5 minutes	1	/	/	1
Indicateur 2	Film de 15 minutes	1	/	/	1
Indicateur 3	Nombre de projections publiques	Min.2	Min. 3	Min. 3	Min. 8
Indicateur 4	Nombre de spectateurs aux projections organisées par l'animation Ramsar	/	/	/	A comptabiliser à l'issue du programme 2023-2025
Indicateur 5	Nombre de vues sur les réseaux sociaux (page Facebook Ramsar ECH)	/	/	/	A comptabiliser à l'issue du programme 2023-2025
Livable 1	Films produits	2	/	/	2

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables

Fiche-action n° : 10

Organiser et dispenser des formations sur le tourisme ornithologique

Maître d'ouvrage : PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Le site Ramsar des “Etangs de la Champagne humide” est un *hotspot* pour le tourisme ornithologique qui attire chaque année un nombre important de visiteurs. L'évolution des pratiques touristiques déjà en cours et qui s'accélère depuis la pandémie tend vers le développement d'un “écotourisme”. Au-delà du seul tourisme ornithologique, la Champagne humide a de nombreux arguments à faire valoir et il est indispensable d'accompagner ces évolutions rapides.

Des acteurs naturalistes compétents agissent en Champagne humide, dans le domaine de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable (ENEDD), et de la protection de l'environnement.

Il est toutefois ressorti des ateliers organisés en mai 2022 que les professionnels du tourisme (hébergeurs, offices de tourisme, etc.), bien qu'au fait de l'intérêt de la Champagne humide au regard de ses qualités ornithologiques, ne disposent pas des clés leur permettant de conseiller et d'aiguiller les visiteurs sur ces aspects.

Il apparaît important de les former pour qu'ils puissent transmettre cela aux visiteurs, et que les milieux, la faune et la flore, qui sont les attraits du territoire, ne soient pas dégradés. Le PNR de la Forêt d'Orient a déjà initié des formations sur le tourisme ornithologique sur son secteur, une base de données existe.

Une réelle expertise doit être apportée pour valoriser cet atout que représentent les lacs et l'ensemble des milieux humides pour l'accueil de l'avifaune.

Objectif(s) de l'action

Former les acteurs du tourisme à l'ornithologie pour valoriser le potentiel dans les offres touristiques sur l'ensemble du site Ramsar.

Promouvoir les professionnels du tourisme ornithologique /naturaliste à travers l'organisation de formations environnementales ou d'événementiels techniques (colloque, journée technique).

Descriptif de l'action

Un module de formation/séminaire sera mis en place à destination des professionnels du tourisme de la zone : offices de tourisme, guides et organisateurs d'excursions, hébergeurs, loueurs, formateurs en photographie animalière, etc.

L'action se déroule en plusieurs phases :

- Recenser les offres déjà disponibles et les acteurs concernés par le tourisme ornithologique,
- Réaliser et diffuser un catalogue des offres,
- Réaliser une étude en diffusant des questionnaires pour cibler les attentes et les intérêts pour les futures formations,
- Construire des formations sur les thématiques identifiées,
- Organiser des formations, colloques, journées techniques à destination des acteurs du tourisme,
- Réaliser un support pour aiguiller les visiteurs sur des recommandations de site selon leur niveau de connaissances naturalistes, les saisons, *etc.*

Les thématiques à aborder lors des formations pouvant être les suivantes :

- Enjeux des zones humides et sites remarquables
- Cycle de vie des principales espèces présentes (et périodes pour observation/ dérangement / zones de quiétude).

Le contenu et le format pourra s'inspirer des formations déjà réalisées par le PNR de la Forêt d'Orient, en appui avec le chargé de mission en charge du projet.

L'équipe d'animation Ramsar ECH se chargera de la logistique de ces formations et interviendra en appui au prestataire, qui pourra être composé d'une ou plusieurs personnes de d'experts ornithologiques (guide, bénévole LPO *etc.*).

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions/Etapes/Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€TTC)	Prestations externes Investissement (€HT)
2023	Recensement des offres et acteurs existants		
	Diffusion d'un questionnaire/étude		
	Montage de formation « clef en main »		
2024	Coordination des échanges entre intervenants, acteurs du tourisme, <i>etc.</i>	11 600€	
	Journée technique de formation (préparation, animation, bilan)		
2025	Coordination des échanges entre intervenants, acteurs du tourisme, <i>etc.</i>	8 000€	
	Journée technique de formation (préparation, animation, bilan)		
Sous-total		19 600€	0
Total		19 600€	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
Conseil départemental de la Marne	45	8 820
Conseil départemental de l'Aube	45	8 820
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient	10	1 960

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage	4	4
2024	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage	4	4
	Appui logistique à l'organisation d'une journée technique - formation		
	Création d'une brochure à diffuser auprès des professionnels du tourisme		
2025	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage	4	4
	Appui logistique à l'organisation d'une journée technique - formation		
Sous-total		12	12
TOTAL		24	

Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2024	TOTAL
Indicateur 1	Formations organisées	0	Min.1	Min. 1	Min. 2
Indicateur 2	Nombre de participants aux formations	0	40	40	80
Livable 1	Brochure à destination des acteurs du tourisme		500		500
Livable 2	Synthèse du recensement des offres et acteurs existants	1			
Livable 3	Comptes-rendus de réunion	Min.1	Min. 1	Min. 1	Min. 3

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables	
Fiche-action n° : 11	Améliorer la connaissance et l'état des lieux des zones humides
Maître d'ouvrage : Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CEN CA)	 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Constat initial
La connaissance de la localisation et de l'état des milieux humides et aquatiques est très inégale sur le site Ramsar : Les éléments de connaissance les plus importants concernent les sites aquatiques gérés qui font l'objet d'inventaires et de suivis. D'une manière globale, les cartographies des zones humides existantes ont principalement été réalisées par modélisation (exemple avec l'étude du bureau d'études Biotope sur le bassin Seine-Amont, 2015). Or les zones humides du site Ramsar, situées sur des argiles, sont peu mises en évidence par modélisation, qui ne s'appuie que sur des différences d'altitude et les pentes, sans prendre en compte la nature du substrat. Au vu de l'altimétrie du site, de nombreux écarts au modèle apparaissent lors de cartographie de zones humides effectives. Certains territoires ont lancé une cartographie des zones humides plus exhaustive : PNRFO (2016-2020), Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Voire - SMABV (2020). Ce manque de connaissance sur la répartition et l'état des zones humides induit plusieurs problématiques : - Absence de protections fortes via les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT PLU(i)) et les outils de planification urbaine (PCAET, Plan de déplacement urbain, plan habitat <i>etc.</i>) - Difficulté à connaître l'évolution des surfaces de ces milieux et de leur état - Absence d'optimisation des services écosystémiques rendus par ces milieux en raison de leur état dégradé (santé, lutte contre les inondations et les sécheresses, <i>etc.</i>) - Perte de biodiversité - Absence d'atteinte des objectifs DCE de BE des masses d'eaux - Difficultés à prioriser les actions de gestion et de préservation des zones humides (les structures gemapiennes, les collectivités <i>etc.</i>).

Objectif(s) de l'action
Disposer d'un état des lieux initial des zones humides du territoire Ramsar pour suivre leur évolution Définir des indicateurs de suivi de l'évolution des zones humides Cibler des secteurs d'intervention à enjeux pour initier des démarches de protection sur la base des secteurs ciblés par le CENCA (cf carte ci-après).
Descriptif de l'action
Cette action se déroulera en plusieurs phases : Préparation des inventaires : définition de la méthode (Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne) - Consulter les cartographies existantes (ou en cours de lancement) - Définir et proposer une méthodologie d'inventaire - Consulter les acteurs sur la méthodologie à appliquer - Définir conjointement les indicateurs à suivre pour la méthodologie de la cartographie Diffuser la cartographie des zones humides (animateurs Ramsar) : - Aux partenaires de l'animation du site (gestionnaires d'espaces naturels, syndicats de rivière, collectivités...) - Aux services de l'Etat, à l'Agence de l'Eau Seine Normandie et aux Pôles-relais zones humides - Aux élus du territoire Selon les secteurs inventoriés, une hiérarchisation des zones humides sera réalisée et sera accompagnée d'un plan d'actions en faveur de ces milieux (priorités de protection et de gestion, mise en valeur...). A l'issue de ces inventaires, des mesures de gestion adaptées pourront être mises en place sur la durée du programme d'actions suivant.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions/Etapes/descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€HT)
2023	Définition du guide méthodologique pour la réalisation de la cartographie Echange avec les prestataires en charge de l'inventaire Participation aux réunions intermédiaires de travail	4 008,02	0
2024	Echange avec les prestataires en charge de l'inventaire	5 489,71	0

	Récolter les données Participation aux réunions intermédiaires de travail Production de bilan intermédiaire		
2025	Echange avec les prestataires en charge de l'inventaire Participation aux réunions intermédiaires de travail Récolter les données Production de bilan (du travail réalisé, des idées d'amélioration, point de vigilance etc.)	7 401,58	0
Sous-total		16 899,30	0
Total		16 899,30 €	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	63	10 578,53
Fonds Verts	37	6 320,77

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Mise à jour des données cartographiques à l'échelle Ramsar et diffusion	3	10
	Participation à la définition et la validation de la méthodologie d'inventaire, définition des indicateurs de suivis de l'état des ZH		
	Accompagnement des MO pour le recrutement des prestataires (transmissions des CCTP type, liste BE...) et le dépôt des demandes d'aide auprès de l'agence		
2024	Accompagnement des MO pour le recrutement des prestataires (transmissions des CCTP type, liste BE...) et le dépôt des demandes d'aides auprès de l'agence	4	8
	Mise à jour des données cartographiques à l'échelle Ramsar et diffusion		
2025	Accompagnement des MO pour le recrutement des prestataires (transmissions des CCTP type, liste BE...) et le dépôt des demandes d'aides auprès de l'agence	5	10
	Mise à jour des données cartographiques à l'échelle Ramsar et diffusion de la cartographie produite		

	Réflexion avec les maitres d'ouvrage des secteurs inventoriés sur les démarches à engager et les planifier (stratégie foncière, démarches de protection via les outils réglementaires, de connaissance, de restauration et d'entretien)		
Sous-total		12	28
Total		40	

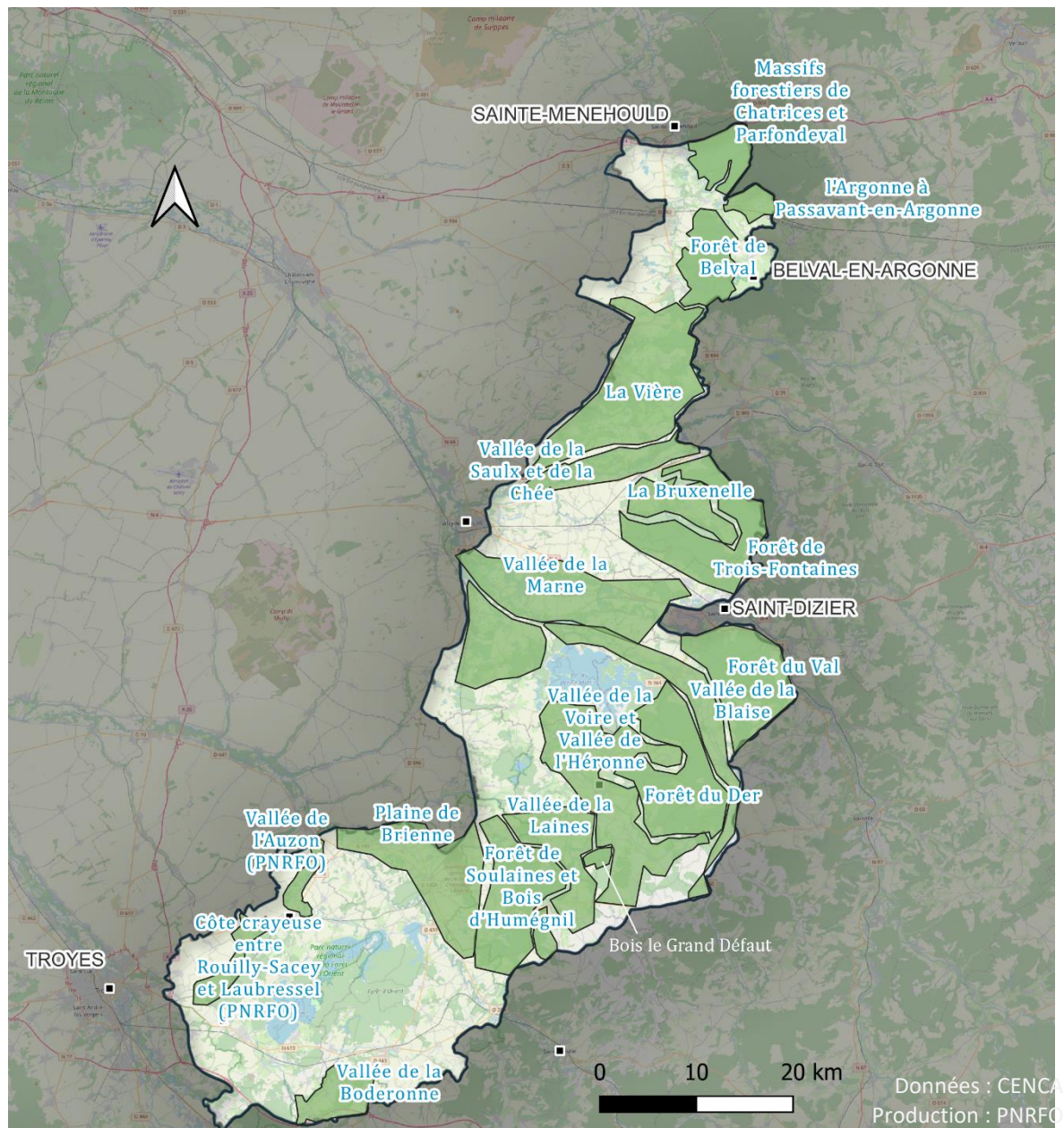
Financement de l'animation

*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Pourcentage du site Ramsar ECH couvert par un inventaire des zones à dominante humide		A estimer fin 2023	A estimer fin 2023	A estimer fin 2023
Indicateur 2	Surface de zones à dominante humide inventoriée		A estimer fin 2023	A estimer fin 2023	A estimer fin 2023
Indicateur 3	Nombre d'inventaires initiés		2	1	3
Livable 1	Guide méthodologique pour la réalisation de la cartographie	1			
Livable 2	Cartographie des ZH du site Ramsar ECH		1	1	3
Livable 2	Compte-rendu de réunions	3	3	3	9

Carte de l'identification de secteurs potentiels pour le travail de cartographie des zones humides



Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables

Fiche-action n° : 12

Réaliser des inventaires des zones humides

Maîtres d'ouvrage : Maitres d'ouvrages compétents du territoire (EPCI, Syndicat de rivières...)

Constat initial

La connaissance de la localisation et de l'état des milieux humides et aquatiques est très inégale sur le site Ramsar, les éléments de connaissance les plus importants concernent les sites aquatiques gérés qui font l'objet d'inventaires et de suivis.

D'une manière globale, les cartographies des zones humides existantes ont principalement été réalisées par modélisation (exemple avec l'étude du bureau d'études Biotope sur le bassin Seine-Amont, 2015). Or les zones humides du site Ramsar, situées sur des argiles, sont peu mises en évidence par modélisation, qui ne s'appuie que sur des différences d'altitude et les pentes, sans prendre en compte la nature du substrat. Au vu de l'altimétrie du site, de nombreux écarts au modèle apparaissent lors de cartographie de zones humides effectives.

Certains territoires ont lancé une cartographie des zones humides plus exhaustive : PNRFO (2016-2020), Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Voire - SMABV (2020), CRPF entre autres.

Ce manque de connaissance sur la répartition et l'état des zones humides induit plusieurs problématiques :

- Absence de protections fortes via les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT PLU(i)) et les outils de planification urbaine (PCAET, Plan de déplacement urbain, plan habitat *etc.*)
- Difficulté à connaître l'évolution des surfaces de ces milieux et de leur état
- Absence d'optimisation des services écosystémiques rendus par ces milieux en raison de leur état dégradé (santé, lutte contre les inondations et les sécheresses, *etc.*)
- Perte de biodiversité
- Absence d'atteinte des objectifs DCE de BE des masses d'eaux
- Difficultés à prioriser les actions de gestion et de préservation des zones humides (les structures gemapiennes, les collectivités *etc.*).

Objectif(s) de l'action

Disposer d'inventaires sur des secteurs à enjeux en termes de milieux, où les connaissances sont faibles voire inexistantes.

Descriptif de l'action

Localement, des structures ayant la compétence pour réaliser des inventaires zones humides seront contactés, afin de mettre en place ce travail, à partir d'un guide méthodologique établis avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (cf. action n°11).

Les prestataires en charge de la cartographie devront réaliser les tâches suivantes :

Réaliser l'inventaire et la cartographie des zones à dominante humide du site Ramsar sur les secteurs prioritaires :

- Sur trois secteurs identifiés comme prioritaires (hors territoires PNRFO et SMABV) ; selon l'emprise géographique du secteur et l'aire d'influence de la structure concernée, un ou plusieurs secteurs pourront être pris en charge par une structure.
- D'après les critères de sols et de végétation
- Sur certains milieux spécifiques de zones humides (forêts alluviales, sources et ruissellement, prairies humides, mares...)

Transmettre les données aux maîtres d'ouvrage :

Le PNRFO et Seine Grands Lacs centraliseront ces données, et échangeront avec le CENCA pour s'assurer que les objectifs des inventaires soient atteints, selon le guide méthodologique.

Les animateurs Ramsar seront en charge de :

Partager le retour d'expériences

- Sur la plateforme Biodiversité du Grand Est
- Via la lettre d'information Ramsar ECH

ESTIMATION

Les estimations budgétaires et le plan de financement pourront être définies une fois l'action 11 plus avancée.

Toutefois, un budget estimatif annuel de 30 000 € a été identifié pour cette action dans le contrat Eau et climat.

En 2023, les secteurs ciblés pour ces inventaires seront définis, ainsi que leur surface, afin de pouvoir établir un plan de financement plus précis.

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Rencontre des structures compétentes et présentation du guide méthodologique défini dans l'action 11	2	2
	Accompagnement des maîtres d'ouvrages au lancement d'inventaires (élaboration du cahier des charges, demande de financement)		
	Centralisation des données et vérification du respect de l'atteinte des objectifs		
2024	Rencontre des structures compétentes et présentation du guide méthodologique défini dans l'action 11	4	7

	Accompagnement des maîtres d’ouvrages au lancement d’inventaires (élaboration du cahier des charges, demande de financement) Réflexion avec les maitres d’ouvrage des secteurs inventoriés sur les démarches à engager et les planifier (stratégie foncière, démarches de protection via les outils réglementaires, de connaissance, de restauration et d’entretien)		
	Centralisation des données et vérification du respect de l’atteinte des objectifs de la méthodologie		
	Valorisation et partage du retour d’expérience		
2025	Rencontre des structures compétentes et présentation du guide méthodologique défini dans l'action 11	5	10
	Accompagnement des maîtres d’ouvrages au lancement d’inventaires (élaboration du cahier des charges, demande de financement) Réflexion avec les maitres d’ouvrage des secteurs inventoriés sur les démarches à engager et les planifier (stratégie foncière, démarches de protection via les outils réglementaires, de connaissance, de restauration et d’entretien)		
	Centralisation des données et vérification du respect de l’atteinte des objectifs de la méthodologie		
	Valorisation et partage du retour d’expérience		
Sous-total		11	19
Total		30	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Inventaires initiés	0	2	1	3
Livable 1	Synthèse des données répertoriées	0	0	1	1
Livable 2	Cartographie des zones humides inventoriées sur le site Ramsar		1	1	2

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables

Fiche-action n° 13

Mettre en cohérence et valoriser les protocoles de suivi ornithologiques et écologiques

Maître d'ouvrage : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)



Constat initial

L'étendue du site Ramsar implique la réalisation de nombreux suivis scientifiques. Les grands sites protégés et gérés concentrent aujourd'hui l'essentiel des moyens. En conséquence, une part importante du territoire ne dispose d'aucun indicateur d'état.

A ce jour, malgré une tentative de structuration régionale entre les différentes structures écologistes (comme la LPO, le CEN, l'OFB) et une volonté d'homogénéiser les suivis entre les gestionnaires, nombre de suivis et comptages sont réalisés sur les grands lacs et les réserves du territoire Ramsar, sans coordination (méthodologique et d'analyse).

La démarche lancée par la LPO a permis de débiter cette harmonisation sur les oiseaux d'eau nicheurs rares (dénombrement exhaustif le plus souvent annuel), les oiseaux d'eau nicheurs commun (échantillonnage), les oiseaux d'eau migrateurs (comptages mensuels), et les oiseaux d'eau hivernants (comptage annuel). Plusieurs organismes réalisent des suivis à l'échelle de l'ancienne région Champagne-Ardenne et produisent des données, à l'image du Conservatoire d'Espaces Naturels, en suivant un protocole partagé. Mais cette démarche ne concerne qu'une partie des suivis réalisés, comme ceux des oiseaux d'eau.

La Région Grand Est s'est engagée dès 2016 dans la structuration d'un Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB) en lien avec le Collectif régional composé de la Région Grand Est, l'État, les Agences de l'eau (Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse) et la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité. Les 5 grands objectifs de cet observatoire sont :

- Améliorer la connaissance
- suivre l'évolution de la biodiversité
- suivre les politiques publiques
- Aider à la décision,
- Diffuser des solutions

ODONAT Grand Est assure la maîtrise d'ouvrage de ce travail. A ce titre, différents indicateurs statistiques et descripteurs liés à des espèces ou des groupes d'espèces ont été développés sur l'ensemble de la région Grand Est. Les protocoles et les échantillonnages mis en œuvre ne sont cependant pas adaptés pour produire des résultats significatifs à l'échelle du site Ramsar. Un bilan

des données collectées en lien avec l'OGEB dans le territoire du site Ramsar pourra être néanmoins valorisé dans le cadre de cette fiche action.

Objectif(s) de l'action

1. Dans un premier temps, réaliser un état des lieux des suivis menés sur le territoire Ramsar (de type : sujet d'inventaire/suivi, année de réalisation, structure en charge de l'inventaire/suivi, protocole utilisé, localisation de la donnée) et identifier les carences en suivi d'espèces importantes présentes sur le site pour les 4 taxons suivants : oiseaux d'eau, les odonates, les amphibiens et les macrophytes aquatiques.

(Précision : pas de données brutes, ni de collectes de données sur le terrain)

L'objectif étant de créer une dynamique de partage des données.

2. Analyser les données des taxons étudiés (1 à 2 /an) pour soulever des questionnements et voir quels sont les effets positifs ou négatifs des actions de gestions et/ou restaurations menées.

3. Synthétiser, vulgariser et rendre accessible les connaissances obtenues.

4. Mettre à disposition les résultats.

5. Identifier des acteurs à mobiliser pour pallier aux carences de suivis

Descriptif de l'action

Recenser les données produites et les protocoles, définir les besoins :

- Créer un groupe de travail représentatif : structures régionales et locales œuvrant dans le domaine des suivis écologiques, financeurs etc.
- Redéfinir les objectifs de suivi : il s'agira ici de fixer une règle (1 question = 1 objectif = 1 suivi), d'identifier les suivis nécessaires (à quelle question souhaite-t-on répondre).

On fera ici la part des choses entre les suivis qui ont vocation à concerner l'ensemble du territoire Ramsar et ceux qui sont très ciblés et qui ne rentrent pas dans le champ de l'harmonisation.

Travailler sur les suivis, les protocoles et les indicateurs à l'origine des données :

- Disposer d'un panel pluriel d'indicateurs. En particulier sur : les oiseaux d'eau, les odonates, les amphibiens et les macrophytes aquatiques.
- Assurer une couverture adaptée du territoire, qui peut être variable selon les enjeux et les questions posées, à mettre en relation avec une cartographie des zones humides.
- Harmoniser autant que possible les protocoles en fonction des suivis en cours : un suivi permet de répondre à une question dans un contexte particulier. Ainsi, il faudra parfois des suivis différents pour arriver aux mêmes objectifs.
- A l'issue de cette étape, un répertoire des suivis existants et de l'organisme en charge de chaque suivi permettra de présenter l'ensemble des suivis et communiquer. Ils seront complétés d'un feuillet de synthèse de l'ensemble des protocoles.

Analyser la donnée, produire des synthèses :

- Réaliser des analyses selon un rythme adapté et optimiser les budgets en ce sens.

- Produire des synthèses et savoir adapter ou arrêter un suivi qui n'apporte pas de réponse à l'objectif fixé, et définir un nouveau protocole en conséquence s'il y a lieu.

Valoriser et partager les résultats :

- Valoriser les données en analysant des tendances sur les dernières années
- A chaque échéance fixée au protocole, les productions (analyse, synthèse, recommandations, etc.) seront mises à disposition du plus large public possible, en particulier les gestionnaires de sites et de territoires (animation Ramsar).
- Ces synthèses serviront aux gestionnaires, sous forme de publications techniques sur support papier ou web, ou au travers de diaporamas plus accessibles. Dans tous les cas toutes les productions seront disponibles sur le web au niveau de la plateforme biodiversité régionale.
- Diffuser auprès du grand public des messages simples et efficaces, issus des suivis
- Alerter le grand public, les services de Police de l'Environnement et les instances décisionnaires de l'évolution des indicateurs, que les résultats soient positifs ou non.
- La production de cartographies synthétiques permettra de suivre en continu l'état de certains indicateurs et de visualiser leur évolution dans le temps.

Initier un tableau de bord territorial :

- Porter une réflexion sur la représentation cartographique des indicateurs suivis et de leurs résultats avec les partenaires, disponible sur une plateforme WEB (exemple : l'OGEB), permettant de communiquer et d'organiser les suivis sur le long terme. Le niveau de détail accessible pourra être variable selon les usagers.
- Etablir un guide méthodologique pour une AMO (en préfiguration d'un appel d'offre sur la phase suivante).

Ce travail sera réalisé via la mise en place de la méthodologie suivante :

- Organiser des échanges réguliers afin d'accélérer l'homogénéisation des pratiques de suivis et de la qualité des observations. La qualité des données et notamment de leur géoréférencement est un impératif.
- Définir les responsabilités de stockage et les droits de partage des données ainsi produites en fonction des bases de données existantes.
- Chaque année, les données seront compilées dans un répertoire de production de données mis à jour et – en fonction des suivis – les analyses et synthèses seront produites.

La LPO aura ici un rôle d'expert, et s'impliquera dans la réalisation d'échanges avec d'autres organismes, en tant qu'arbitre pour l'uniformité des suivis, et la rédaction de feuillets de synthèse. L'animation Ramsar sera en appui pour l'aspect opérationnel de cette action, les travaux de rédaction associés, ainsi que le travail de partage de résultats.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions/Etapes/Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	Pilotage du groupe de travail (4j.) : -mise en commun des protocoles et suivis réalisés -partage des enjeux et objectifs des suivis -réflexion sur les inventaires et suivis existants Harmonisation des suivis, production de cartographies et feuillets de synthèse sur au moins un taxon choisi Avec appui technique de l'association Odonat (prestation)	10 000	2 100
2024	Travaux d'analyse et de compilation des données Réflexion sur les inventaires et suivis existants Harmonisation des suivis Production de cartographies et feuillets de synthèse sur au moins un taxon choisi	10 000	0
2025	Travaux d'analyse et de compilation des données Réflexion sur les inventaires et suivis existants Harmonisation des suivis Production de cartographies et feuillets de synthèse sur au moins un taxon choisi Analyse statistique de la pertinence des indicateurs/ données (ODONAT)	10 000	0
Sous-total		30 000	2 100
Total		30 000	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	76	24 396
Fonds Vert	24	7 704

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation

-

Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Création du groupe de travail	0	10
	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage		
	Partage du répertoire des suivis et feuillets de synthèse a l'OGEB		
	Organisation et logistique des réunions du groupe de travail		
	Appui à la rédaction du maître d'ouvrage (feuillets de synthèse, travail cartographique etc.)		
	Publication des éléments de synthèse auprès du grand public (site du PNRFO, site des intervenants du groupe de travail, plateforme Biodiv'Est...)		
2024	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage	0	10
	Partage du répertoire des suivis et feuillets de synthèse à l'OGEB		
	Organisation et logistique des réunions du groupe de travail		
	Appui à la rédaction du maître d'ouvrage (feuillets de synthèse, travail cartographique etc.)		
	Publication des éléments de synthèse auprès du grand public (site du PNRFO, site des intervenants du groupe de travail, plateforme Biodiv'Est...)		
2025	Suivi et accompagnement du maître d'ouvrage	0	10
	Partage du répertoire des suivis et feuillets de synthèse a l'OGEB		
	Organisation et logistique des réunions du groupe de travail		
	Appui à la rédaction du maître d'ouvrage (feuillets de synthèse, travail cartographique etc.)		
	Publication des éléments de synthèse auprès du grand public (site du PNRFO, site des intervenants du groupe de travail, plateforme Biodiv'Est...)		
Sous-total		0	30
TOTAL		30	

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de réunion(s) du groupe de travail	Max. 3	Max. 3	Max.3	Max.9
Indicateur 2	Nombre de feuillets de synthèse et de répertoire partagé avec l'OGEB	Min. 1	Min. 1	Min. 1	Min. 3

Indicateur 3	Partage des publications techniques /diaporamas synthétiques	1	2	2	4
Indicateur 4	Mise à disposition des données sur des plateformes partagées	/	1	1	2
Livable 1	CR de réunions	3	3	3	
Livable 2	Publications techniques/diaporamas synthétiques	1	1	1	3
Livable 3	Cartographie finale	/	/	1	1

Objectif 2 : les connaissances et développer les pratiques durables	
Fiche-action n° : 14	Mettre en œuvre des travaux de restauration sur les sites à enjeux
Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs– PNR de la Forêt d'Orient	 

Constat initial
Le Plan stratégique Ramsar 2016-2024 décline plusieurs axes stratégiques dont le premier « S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides » et le second « Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar ». Ces derniers définissent des objectifs comme la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, ou le maintien ou la restauration des caractéristiques écologiques des sites par une « planification efficace et une gestion intégrée ». (4e Plan stratégique Ramsar). Le site Ramsar ECH, de par sa superficie, comporte une mosaïque de milieux humides d'intérêt, et dont certains sont menacés. Parmi ces milieux à l'état écologique souvent préoccupant, nous relevons : - Les prairies humides : certaines prairies, présentes sur les cartes d'état-major, constituent une vraie richesse écologique de par leur cortège floristique, et floristique. Selon le modèle économique actuel, le retournement de ces prairies est un réel enjeu, remplacées par des cultures plus rentables, moins favorables à la biodiversité - Les étangs : Fort enjeu écologique, tant en termes de qualité des eaux que d'habitats pour la faune, en particulière aviaire. Certains étangs sont dans un état écologique jugés alarmant. - Les gravières : en fin d'exploitation, elles sont rendues à leur propriétaire. Elles peuvent être comblées, avec des matériaux parfois polluants, ou aménagées en étang de pêche, qui selon les pratiques, peut avoir un impact direct sur la qualité de l'eau et la biodiversité environnante. (Document d'orientation du site Ramsar ECH, 2022). En 2019, l'Agence de l'Eau Seine Normandie a fait un état des lieux des masses d'eau sur l'ensemble du bassin. L'état des milieux a été évalué sur trois dimensions : l'état chimique, l'état écologique pour les eaux superficielles, et pour les eaux souterraines, la disponibilité de la ressource. Entre 2013 et 2018, le nombre de masses d'eau en bon état (BE) ou très bon état écologique (TBE) augmente de 8%, avec une proportion de cours d'eau en BE ou TBE de 32% en 2019. Néanmoins, malgré des progrès sur la continuité des rivières en Seine Normandie, la morphologie reste très altérée sur plus de la moitié des cours d'eau du bassin, et l'état chimique des eaux souterraines est médiocre sur le bassin.

Objectif(s) de l'action

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

A court terme :

Réaliser des travaux de restauration sur des sites situés en zones humides, dans une optique plus globale d'impact positif à l'échelle de l'écosystème.

A long terme :

- ✓ Agir indirectement sur l'état écologique des masses d'eau superficielles du bassin et contribuer à une amélioration
- ✓ Renforcer voire élargir les critères de labellisation du site des « Etangs de la Champagne humide ».

Descriptif de l'action

Après une première année de mise en place d'action sur des milieux tels que les étangs et les gravières ou encore des échanges avec le monde agricole, une première identification de sites potentiels à restaurer émergera.

Recensement de sites à restaurer :

- S'appuyer sur les actions mises en place sur différents milieux (gravières, étangs etc.) pour identifier des potentiels sites à restaurer (FA 11, 15)
- Dresser une liste de ces sites
- Estimer les coûts d'intervention nécessaires, et prioriser par ordre de faisabilité ces travaux

Accompagnement des structures porteuses de projet de restauration :

- Evaluation du coût des travaux selon différentes options d'aménagement
- Accompagnement dans la recherche de financements et de prestataires

Définition d'une méthode d'évaluation de la restauration réalisée :

- Définition d'indicateurs d'évaluation de l'impact des travaux menés

Valorisation et partage des résultats :

- Diffuser auprès du grand public des synthèses des travaux réalisés des sites restaurés, via la lettre d'information, et les différentes plateformes de communication (site biodiversité régionale, OGEB, page Facebook, événements, conférence etc.)
- Garder un lien avec le propriétaire/ gestionnaire, afin de suivre l'évolution des indicateurs.

A partir des résultats d'actions réalisées dans le cadre du programme d'actions 2023-2025 à savoir :

- une cartographie des zones humides sur trois secteurs du site Ramsar (fiche action 11)
- des échanges au sein de groupes de travail entre gestionnaires de milieux (fiche action 13)
- des suivis d'étangs (fiche action 15)
- l'élaboration des guides de bonne pratiques (fiche action 17)
- des actions de sensibilisation / formations (fiches actions 18 et 19)

D'autres actions pourront être mises en œuvre sur des sites en mauvais état à des fins de restauration écologique.

ESTIMATION

A comptabiliser chaque fin d'année du programme.

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Recensement de sites potentiels à restaurer	7	5
	Accompagnement des structures porteuses de projet de restauration (recherche de financement, prestataires etc.)		
2024	Recensement de sites potentiels à restaurer	20	17
	Accompagnement du propriétaire pour la recherche de prestataire et financements		
2025	Recensement de sites potentiels à restaurer	35	22
	Accompagnement du propriétaire pour la recherche de prestataire et financements		
		62	44
		106	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de travaux initiés		Min. 1	Min. 1	Min. 2
Livable 1	Synthèse des travaux réalisés		1	1	2
Livable 2	Liste de sites identifiés pour les travaux de restauration	1	1	1	3

Objectif 2 : Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables

Fiche-action n° : 15	Favoriser les habitats d'oiseaux d'eau en agissant sur les plans d'eau
Maître d'ouvrage : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)	

Constat initial

Plus de 400 étangs (PNRFO, 2006), sont répertoriés sur le site Ramsar.

Ces milieux constituent des sites d'importance pour les oiseaux d'eau, mais également pour les activités de loisirs (pêches, chasses, nautiques, etc.), le tourisme nature (observations, randonnées, etc.) et l'économie du territoire.

Ces milieux font partie du patrimoine naturel de la Champagne Humide et contribuent, pour les plus remarquables d'entre eux, à améliorer la biodiversité humide et le bon état des masses d'eau.

L'intensification des pratiques de pêche et l'augmentation des chargements piscicoles, impactent la gestion durable de ces étangs et le bon fonctionnement écologique du milieu (absence de période d'assec, chargement piscicole trop important, déséquilibre de l'écosystème et des populations, disparition de roselières, présence d'EEE, etc.).

Tant pour leur rôle dans l'accueil de la nidification de certaines espèces d'oiseaux d'eau, que pour la bonne gestion écologique du milieu, il convient de comprendre les besoins et les contraintes des acteurs et de définir des actions à engager en faveur de ces milieux, sur du long terme.

Historiquement, une cellule « étangs » existait au sein du PNR de la Forêt d'Orient, et réalisait des visites d'étangs privés, faisant des analyses pour le suivi de la qualité de l'eau, et conseillait les propriétaires sur leur gestion, entre autres. En 2004, la cellule a été dissoute, et les travaux ont été interrompus.

Objectif(s) de l'action

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Mettre à jour et compléter la base de données plans d'eau
- Mettre en place une phase de concertation et d'échanges
- Etablir un diagnostic et proposer un plan d'actions
- Conseiller les gestionnaires, pisciculteurs et propriétaires d'étangs et mettre en œuvre le plan d'actions
- Partager les actions et retours d'expériences localement, et régionalement
- Identifier des sites à restaurer

Descriptif de l'action

1/Mettre en place une base de données sur les étangs :

- Reprendre l'historique des travaux réalisés par le PNRFO, les données produites par la « cellule étangs » et la LPO,
- contacter les fédérations de pêches, les associations de propriétaire d'étangs (ARCHE, etc.) les propriétaires, les gestionnaires sur le site Ramsar, dans la même démarche qu'impulsée par le PNRFO en 2000.
- Mettre à jour les données sur les étangs (caractéristiques physiques, localisations, leurs propriétaires, les types de milieux associés, chargement piscicole, mode de gestion réalisée ces dernières années).

Ces travaux auront lieu prioritairement sur des étangs non classés Natura 2000. Les actions d'animation mise en œuvre sur les sites Natura 2000 intègrent en effet déjà ce type de démarche. Il conviendra néanmoins de récupérer les informations auprès des différents animateurs pour avoir une base mobilisable à l'échelle du territoire Ramsar.

Dans le cadre de la mise en place de contrat Natura 2000, l'OFB étant déjà en contact avec des propriétaires d'étangs dans le secteur du Der, ils se positionnent comme partenaires sur cette action, mobilisables lors de journées de terrain.

2/Démarche de concertation préalable

Lancement d'une démarche constructive, d'écoute, de compréhension et de résolution des problèmes. Après être entré en contact avec des propriétaires d'étangs, des visites de sites seront réalisés à différentes périodes de l'année, selon les espaces à inventorier, et les enjeux du site.

Le PNRFO sera en appui sur cette action pour les visites d'étangs dans le secteur Sud du site Ramsar.

3/Etablissement d'un diagnostic et définition du plan d'actions d'aménagement et de gestion des étangs plus favorables aux oiseaux et à l'état écologique du milieu

- Etablir un diagnostic partagé des enjeux, contraintes et faiblesses
- Elaborer un plan d'actions prévisionnel à long terme, selon des critères de priorisation issues du diagnostic préalable.

4/Conseiller et accompagner les pisciculteurs et propriétaires/gestionnaires d'étangs dans la mise en œuvre du plan d'actions favorables aux oiseaux d'eau et à l'état écologique des milieux :

- recherche de financements éventuels et accompagnement au dépôt des dossiers (plans d'eau hors activités économiques)
- Mettre en œuvre les solutions. Réaliser les suivis permettant d'analyser la plus-value des actions. Assurer un retour d'expériences.
- Définir in fine de nouvelles solutions et déployer les expériences réussies sur les autres étangs dans une démarche volontaire (travail sur la mise en assec, les roselières).

5/Communiquer sur les solutions et leurs résultats :

- Produire un bilan annuel des actions menées et des résultats obtenus
- Partager ces éléments et les retours d'expérience dans la lettre d'information Ramsar, et sur les plateformes (Biodiversité Grand Est, site du PNRFO, site de la LPO, bulletins annuels...)

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Mission/Etapes/Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	- Collecte des données sur les étangs (localisation, caractéristiques physiques, propriétaires, milieux associés, usage, chargement piscicole, mode de gestion) - Constitution d'une base de données - Concertation préalable - Diagnostic et plan d'actions	7 000	0
2024	- Conseil et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions	7 000	0
2025	- Conseil et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action	7 000	0
Sous-total		21 000	0
Total		21 000€	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	76	16 800
Fonds vert	24	4 200

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
	Rassembler les travaux et données créés par la cellule « étangs » (PNRFO) en lien avec la LPO		10
	Echanger avec le MO pour identifier d'éventuels sites à suivre		
	Etablir un calendrier d'actions, ainsi que les actions à réaliser		

2023	Valider la base de données plans d'eau, les éléments de diagnostic et de suivi		
	Visite des sites suivis		
2024	Visite des sites suivis		10
	Validation du bilan annuel des actions menées		
	Partage du bilan produit chaque année (plateforme LIFE, sites de la LPO et PNRFO, plateforme biodiversité régionale...) et des REX		
2025	Visite des sites suivis		10
	Validation du bilan annuel des actions menées		
	Partage du bilan produit chaque année (plateforme LIFE, sites de la LPO et PNRFO, plateforme biodiversité régionale...) et des REX		
Sous-total			30
TOTAL		30	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de réunions de concertation	Min. 1	Min. 1	Min. 1	Min. 3
Indicateur 2	Nombre de personnes rencontrées	Min. 2	Min. 3	Min. 4	Min. 9
Indicateur 3	Nombre de passages réalisés sur les étangs	5	8	10	23
Indicateur 4	Retours d'expériences, publications produites		1	1	2
Livable 1	Base de données	1			1
Livable 2	Synthèse des expériences, publications produites		1	1	2
Livable 3	Compte rendu des réunions de concertation et des rencontres	3	4	5	12
Livable 4	Diagnostic et suivis des plans d'actions	5	8	10	23

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire

Fiche-outil n° : 16

Administrer et diffuser une boîte à outils pour un urbanisme respectueux du site Ramsar ECH

Maître d'ouvrage : PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

La prise en compte des zones humides dans l'urbanisme est à traiter à différentes échelles :

- Régionale : Le SRADDET Grand Est (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) a été adopté le 22 novembre 2019.
- Documents d'urbanisme locaux ou supra-locaux : SCoT, PLU(i) et cartes communales. Trois SCoT composent le territoire Ramsar : le SCoT des Territoires de l'Aube (approuvé en 2020), le SCoT Nord Haute-Marne et le SCoT du Pays Vitryat (en cours d'élaboration) (cf. cartes en Annexe). Actuellement, la prise en compte des zones humides et de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme est difficilement mesurable à l'échelle du site Ramsar. A titre d'exemple le PNRFO a lancé un programme TVB entre 2018 et 2021 sur son territoire (voir <https://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/amenager-le-territoire/la-trame-verte-et-bleue/>).
- A l'échelle de chaque projet d'aménagement. Actuellement, la prise en compte des zones humides et des milieux naturels dans les projets d'aménagement n'est pas mesurable à l'échelle du site Ramsar.

Il est nécessaire d'accompagner les élus à la prise en compte des zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme.

Le PNRFO et le Syndicat DEPART ont créé en 2021 une fiche-outils sur la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme intitulé « *Les zones humides : enjeux locaux et moyens de préservation* » (voir annexe), qui permet de sensibiliser et d'informer les élus. Sur le SCoT des Territoires de l'Aube, ce document a déjà servi lors de l'élaboration de plusieurs PLU et PLUi.

Objectif(s) de l'action

Connaitre et intégrer les enjeux Ramsar dans l'aménagement du territoire, à toutes les échelles. Sensibiliser les élus et collectivités aux enjeux des zones humides.

Descriptif de l'action

Mettre en place une boîte à outils pour un urbanisme respectueux des "ressources" du site Ramsar :

- Création d'un groupe de travail pour l'élaboration de la boîte à outils,
- Rédaction des éléments de la boîte à outils : CCTP type pour l'élaboration d'un PLU(i) dans le site Ramsar ; fiches-types pour la prise en compte des zones humides dans les PLU(i)...,
- Impression et diffusion des documents de la boîte à outils,

Le travail pourra s'appuyer sur la fiche-outils « *Les zones humides : enjeux locaux et moyens de préservation* » réalisée par le Syndicat DEPART et le PNR de la Forêt d'Orient pour la création d'outils similaires à l'échelle du site Ramsar, intégrant les caractéristiques propres à la Champagne humide (milieux naturels, paysages, architecture ...).

Intégrer les partages d'expériences à la plateforme en ligne :

- Créer une rubrique dédiée à l'urbanisme sur la plateforme biodiversité régionale, pour les gestionnaires (organismes élaborant et portant les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire), et accessibles au grand public.
- Alimenter cette rubrique avec des retours d'expériences, d'intégration / valorisation des zones humides dans les pratiques d'aménagement.

Sensibiliser aux enjeux liés aux zones humides lors des réunions et permanences des SCot :

- Assurer une présence des animateurs Ramsar lors de ces réunions afin d'approcher et de sensibiliser les élus et les populations au site Ramsar ECH.
- Proposer aux élus de participer aux formations Ramsar (voir fiche 10).

ESTIMATION

Année	Mission/Etapes/Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	Conception graphique et mise en page	2 000	0
2024	Impression de brochures (400)	0	400
2025	Impression de brochures (400)	0	400
Sous-total		2 000	800
Total		2 800€	
		2 960 TTC	

Plan de financement envisagé

Organisme	Part (%)	Somme (€)
DREAL Grand Est	100	2 800

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation

-

Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Rédaction du contenu de la brochure	0	16
	Choix du prestataire		
	Suivi et accompagnement du prestataire		
	Intervention lors de réunions concernant les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, ...)		
	Présentation des enjeux Ramsar/ zones humides aux élus et collectivités		
	Echanges et concertation avec les porteurs de SCoT		
2024	Suivi et accompagnement du prestataire	0	16
	Intervention lors de réunions concernant les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, ...)		
	Présentation des enjeux Ramsar/ zones humides aux élus et collectivités		
	Echanges et concertation avec les porteurs de SCoT		
	Alimentation de la plateforme régionale		
2025	Suivi et accompagnement du prestataire	0	16
	Intervention lors de réunions concernant les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, ...)		
	Présentation des enjeux Ramsar/ zones humides aux élus et collectivités		
	Echanges et concertation avec les porteurs de SCoT		
	Alimentation de la plateforme régionale		
Sous-total		0	48
TOTAL		48	

Financement de l'animation

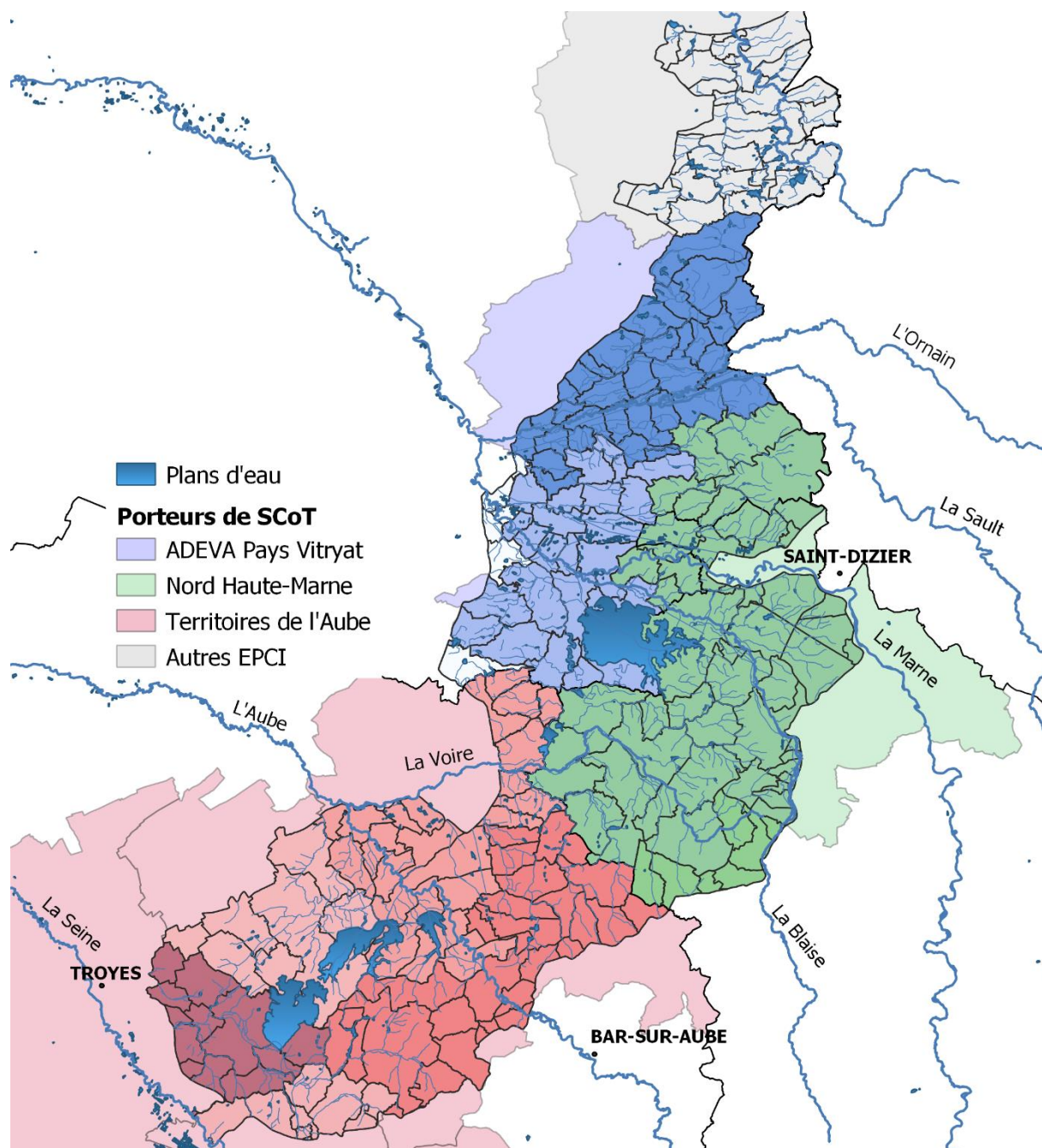
*Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de document élaboré		1		1
Indicateur 2	Nombre de documents diffusés auprès des collectivités (boîte à outils)		Min. 250	Min. 250	Min. 500
Indicateur 3	Nombre de réunions de travail	Min.1	Min.1	Min.1	Min. 3
Livable 1	Boîte à outils créée		1		1
Livable 2	Comptes rendus de réunion	Min. 1	Min.1	Min.1	Min. 3

Annexes

Répartition des SCoT sur le site Ramsar Etangs de la Champagne humide



Fiche-outils cocrée par le Syndicat DEPART et le PNR de la Forêt d'Orient

Les zones humides : enjeux locaux et moyens de préservation

Prairies humides, forêts alluviales, zones marécageuses, ripisylves, mares... autant d'espaces répondant au vocable de « zones humides », ces milieux naturels d'interface entre eau et terre qui remplissent des fonctions multiples sur le plan environnemental et paysager. Caractéristiques de nos territoires, que ce soit en Champagne humide ou au sein des vallées alluviales, les zones humides sont pourtant menacées et en régression progressive. Si leur préservation constitue aujourd'hui un objectif reconnu à l'échelle européenne, nationale et régionale, les méthodes et les outils à mobiliser pour une prise en compte renforcée dans les documents d'urbanisme locaux doivent faire l'objet d'une démarche partagée.



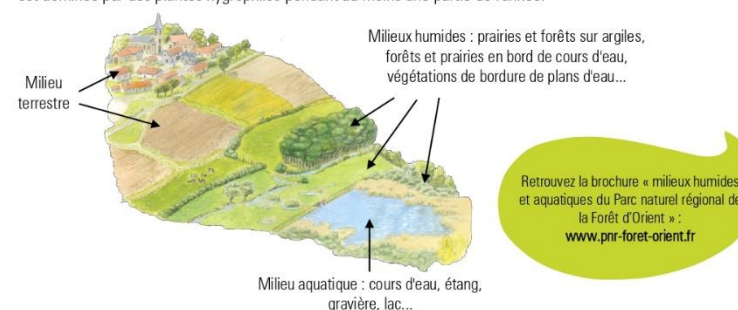
Cette fiche-outil, réalisée conjointement entre le syndicat DEPART et le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, vise à proposer une lecture pragmatique des leviers à privilégier pour inscrire ou conforter l'enjeu de préservation des zones humides dans les choix d'aménagement.

- p.2 **Qu'est-ce qu'une zone humide ?** Ou quelle définition donner à ces espaces d'interface pouvant correspondre à une grande diversité de milieux naturels...
- p.3 **Pourquoi préserver les zones humides ?** Les différents rôles que peuvent jouer les zones humides au sein de nos territoires en font des espaces d'importance majeure pour aujourd'hui et pour demain.
- p.4 **Connaître les zones humides :** Critères d'identification, cartographies disponibles, connaissances environnementales... des données plurielles à mieux appréhender pour déterminer les enjeux.
- p.6 **Préserver les zones humides, un enjeu du SCoT :** Document de planification stratégique, le SCoT donne des clés pour décliner la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.
- p.7 **Quels outils mobiliser dans un PLU(i) ?** Du diagnostic au règlement en passant par la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les leviers sont nombreux pour inscrire la préoccupation des zones humides au cœur de la réflexion.
- p.8 Et toujours : les **fausses bonnes idées** et **vraies bonnes pratiques** en dernière page de notre fiche-outil !

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone d'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre

En droit français, "on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année."



Retrouvez la brochure « milieux humides et aquatiques du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient » :
www.pnr-foret-orient.fr

Quelques chiffres*

En France :

- Entre 1960 et 1990 : plus de 50% des zones humides ont disparu (asséchées, remplacées par des zones urbaines ou des cultures...);
- Entre 2010 et 2020 : 41% des zones humides se seraient dégradées.



Ripisylve



Forêt marécageuse



Mare



Prairie humide

*Données : Rapports du Commissariat général du plan (1994) et du Commissariat général au développement durable (2020)

Pourquoi préserver les zones humides ?

Des espaces qui jouent un rôle multiple

La préservation des zones humides relève de l'intérêt général, du fait des nombreux services qu'elles rendent. Elles sont nos alliées face aux aléas du changement climatique.

Rôle d'éponge naturelle : elles contribuent à la régulation des crues (en hiver) et à la restitution de l'eau en période de basses eaux (été).



Epuration de l'eau : elles jouent la fonction de filtre par élimination de l'azote et du phosphore, et piégeage des sédiments.



Support d'activités et marqueur d'identité paysagère : elles sont propices à l'accueil de loisirs de plein air, à la valorisation touristique, aux activités d'élevage...



Et bien d'autres intérêts : elles constituent des puits de stockage du carbone, des réservoirs de biodiversité, des îlots de fraîcheur...



Que disent les documents cadres ?

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Seine-Normandie propose une politique ambitieuse visant à mettre fin à la disparition des zones humides et à protéger leurs fonctionnalités. Localement, le SAGE du bassin versant de l'Armançon relaie cet objectif de prise en compte des zones humides dans les projets et les documents d'urbanisme.

Le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) du bassin Seine-Normandie comprend une disposition visant à protéger les zones humides pour prévenir les inondations fréquentes, notamment en amont des bassins versants.

Le SRADET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Grand Est cible l'objectif général de "zéro perte nette de surfaces de zones humides et en haies". La règle n°9 de son fascicule demande aux SCoT et chartes de PNR de "préserver les surfaces et fonctionnalités des zones humides suivant les modalités prévues dans les SDAGE en vigueur".

Reconnaître les zones humides

Comment peut-on identifier une zone humide ?

Les critères de caractérisation des zones humides sont définis au niveau national. Ils font l'objet d'un arrêté ministériel de 2008 (modifié en 2009) : une zone humide est définie par la végétation ou le sol (traces de présence d'eau, on parle d'hydromorphie).

L'étude du sol

Elle est réalisée à l'aide d'une tarière, pour rechercher des traces d'hydromorphie traduisant la présence plus ou moins prolongée d'eau.



Relevé à la tarière



Traces rouilles
(engorgements temporaires)



Traces bleues
(engorgement permanent)

Quelle est la différence entre une zone humide et une zone inondable ?

A proximité des cours d'eau, le sol est constitué de matériaux relativement fins (argile, limon, sable) reposant sur un matériau plus grossier et donc drainant (comme des graviers). Ces sols sont inondables lors de périodes de crues à cause de l'influence de la nappe souterraine.

Les caractéristiques de ces sols ne permettent pas toujours d'observer des traces d'hydromorphie (car pauvres en fer), sauf lorsque la nappe remonte.

Une zone inondable n'est donc pas systématiquement une zone humide (selon l'arrêté ministériel de 2008).

L'étude de la végétation

La végétation des zones humides est typique. L'arrêté de 2008 liste les espèces indicatrices et habitats caractéristiques des zones humides.



Popule des marais



Cardamine des prés



Lychnis flos cuculi



Eupatoire chanvrine



Végétation à Laïches (Cariçaie)



Roselière



Végétation à Vulpin des prés (Prairie humide)

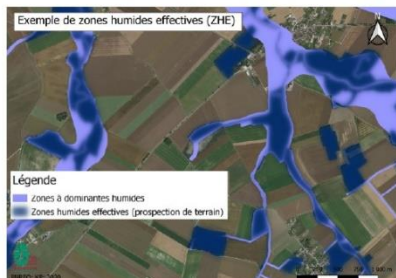
Quelle délimitation cartographique ?

On distingue 3 types de zones humides selon leur protocole de délimitation :



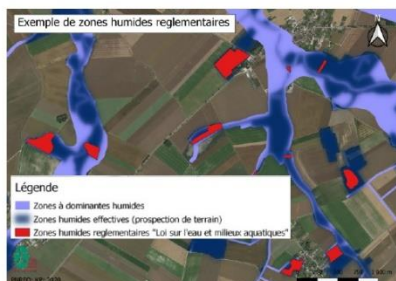
Les zones à dominante humide (ZDH) :

- Première enveloppe de pré localisation peu précise au 50 000^{ème} (sans passage sur le terrain) ;
- Issue de modélisation informatique (cumulant des indices topographiques, hydrologiques, bases de données existantes...);
- Disponible à l'échelle du SCoT des Territoires de l'Aube (données mises à disposition par la DREAL).



Les zones humides effectives (ZHE) :

- Affine et complète l'enveloppe des zones à dominante humide (au 10 000^{ème}) ;
- Cartographie issue de prospections de terrain rapides => indices botaniques et pédologiques ;
- Ne constitue pas une cartographie réglementaire mais un indice plus précis qu'une modélisation informatique ;
- Existe ponctuellement sur le territoire du SCoT, par exemple à l'échelle du PNRFO et du bassin versant de l'Armançon.



Les zones humides réglementaires LEMA (Loi sur l'Eau et Milieux Aquatiques) :

- Niveau le plus précis de diagnostic définissant l'enveloppe humide d'un site ;
- Issu d'un diagnostic réglementaire (arrêté ministériel de 2008, modifié en 2009), réalisé au cas par cas, à l'échelle de la parcelle et/ou du projet en diagnostiquant la végétation ou les traces d'hydromorphie dans le sol ;
- Réalisé par divers prestataires tels que bureaux d'étude (suppose un coût pour le porteur de projet).

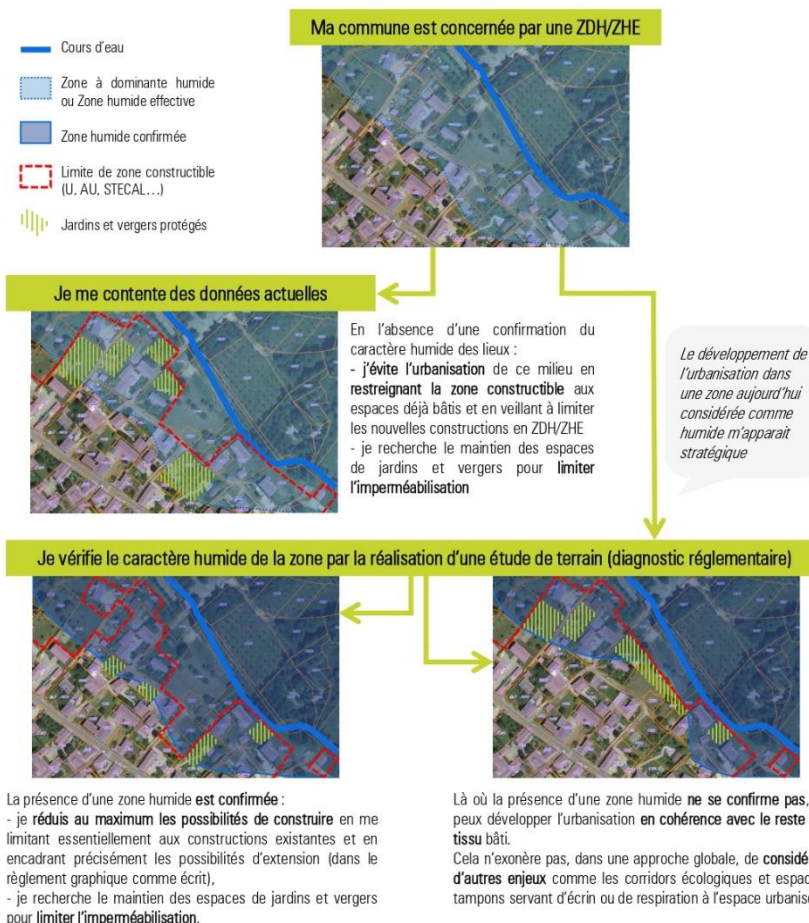


La cartographie de la DREAL en ligne :
http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/12/Patrimoine_naturel.map

A savoir : ZDH et ZHE ne sont pas toujours exhaustives selon la méthodologie retenue. Un projet situé hors ZDH ou hors ZHE peut malgré tout se trouver en zone humide, sur un secteur non étudié (par exemple une zone cultivée).

Préserver les zones humides, un enjeu du SCoT

Reprise ci-dessous sous forme de schéma, l'orientation 3.1.17 du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT fonctionne en poupée gigogne : elle part de ce qui doit être un réflexe d'aménagement ("c'est humide donc je réfléchis à des alternatives pour ne pas imperméabiliser cette zone"), et intègre au fur et à mesure les éventuelles contraintes d'urbanisation ("si je ne peux construire ailleurs, alors j'adapte mon projet").



Quels outils mobiliser dans un PLU(i) ?

Lors de la réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement (EIE)

- Faire l'inventaire des cartographies et données existantes (porter à connaissance de l'Etat, site DREAL, études locales...);
- Affiner au besoin la connaissance grâce à des expertises complémentaires (description des habitats, fonctionnalité des milieux, menaces...).

Lors de la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- Avoir une approche multifonctionnelle, pour croiser les enjeux zones humides / trame verte et bleue / ressource en eau / paysage...;
- Inscrire l'objectif de préservation des zones humides comme préalable aux choix stratégiques de développement (logique d'évitement).

Lors du travail sur le règlement

- Privilégier un classement en zone agricole (A) ou naturelle (N) des zones humides, notamment lorsqu'elles se superposent à d'autres enjeux de protection (continuités écologiques, périmètres de protection de captages, espaces de respiration ou d'intérêt paysager...), les zones pouvant également être indicées (zh) ou tramées;
- Protéger les boisements alluviaux, haies, ripisylves, mares... grâce aux outils les plus adaptés : classement au titre des espaces boisés classés, identification des éléments de paysage, délimitation pour motifs d'ordre écologique...;
- Prévoir des règles pour limiter l'emprise au sol des constructions, définir un pourcentage d'espaces verts ou libres significatif, définir un coefficient de biotope, limiter les surfaces dédiées au stationnement et exiger leur perméabilité...

La séquence ERC, ça veut dire quoi ?

"Eviter, Réduire, Compenser" : il s'agit d'envisager la réalisation d'un projet selon un raisonnement par élimination, en cherchant d'abord à **éviter** toute atteinte au milieu (en prévoyant le développement en dehors des zones humides). Si cela n'est pas possible, c'est la **réduction** de l'impact environnemental qui doit être mise en œuvre à travers des mesures adaptées (limitation de l'imperméabilisation...). Enfin, il va s'agir de **compenser** l'atteinte environnementale (remise en herbe d'un site artificialisé...). Les mesures dites compensatoires doivent permettre le retour d'un fonctionnement écologique des milieux restaurés, mais ne permettent jamais un retour à l'identique de la qualité des sols. **Ce sont donc les mesures d'évitement et de réduction qui doivent être privilégiées.**

Exemples (PLU d'Estissac et de Mesnil-St-Père)

« Dans les secteurs identifiés comme « zone humide » au plan du règlement graphique :

- les sous-sols sont interdits ;
- toutes les constructions principales doivent être érigées sur vide sanitaire ;
- l'emprise au sol cumulée de toutes les constructions ne peut dépasser 30% de la surface de l'unité foncière ;
- tout projet de construction doit réserver au minimum 70% de son emprise foncière d'assiette au maintien d'une couverture végétale perméable. »

Application de la législation « loi sur l'eau »

Le code de l'environnement encadre notamment le remblai de zones humides, leur assèchement, mise en eau et imperméabilisation. Entre 1000 et 10 000 m², les projets portant atteinte aux zones humides sont soumis à déclaration. Au-delà d'un hectare, ils sont soumis à autorisation.

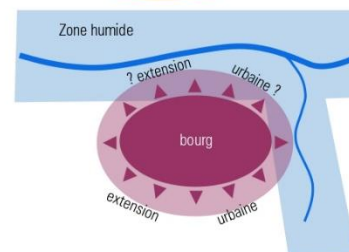
La doctrine DDT : une même philosophie

Si les choix d'urbanisation portent sur des secteurs situés en ZDH/ZHE, il conviendra de faire réaliser un **diagnostic réglementaire** pour confirmer ou infirmer le caractère humide des terrains. Dans le cas où la collectivité maintiendrait son souhait d'ouvrir à l'urbanisation une zone humide confirmée, ce choix devra être suffisamment argumenté dans le Rapport de présentation, la zone devra être indicée zh, et le document devra prévoir des mesures pour **limiter l'impact de l'aménagement** (via les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et/ou le règlement).

Fausse bonnes idées ≠ vraies bonnes pratiques

FAUSSE BONNE IDÉE :

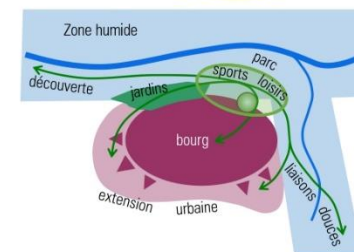
Ma commune est concernée par la présence de zones humides, c'est un véritable frein pour notre développement !



La présence de zones humides demande de vérifier le caractère humide en cas de projet d'extension ☹

VRAIE BONNE PRATIQUE :

J'affine la connaissance des zones humides pour mieux planifier le développement communal.



Le travail du PLU est l'occasion de réorienter et d'enrichir le projet communal. Je flèche l'urbanisation sur les secteurs les moins sensibles et en parallèle je valorise les zones humides (paysage, tourisme, santé, cadre de vie...) ☺

FAUSSE BONNE IDÉE :

Maintenant que je connais l'existence d'une zone humide sur ma commune, je vais devoir la mettre sous cloche.



Geler l'usage d'un espace peut s'avérer contre-productif : les zones humides sont des espaces vivants. Leur tourner le dos, c'est se couper de tous les « services » qu'ils peuvent offrir ☹

VRAIE BONNE PRATIQUE :

Je mets en place une gestion adaptée du site et je peux proposer un sentier de découverte pour mieux connaître et préserver cette zone.



Une zone humide doit faire l'objet d'une gestion écologique adaptée (restauration et entretien des milieux, pratiques agricoles et forestières respectueuses...) et peut être support d'actions d'éducation à l'environnement ☺

Réalisation : Syndicat DEPART : Aurore Chaussepied, Claudie Leitz, Guillaume Patris – Illustrations : Guillaume Patris
PNRFO : Kevin Pajon, Claire Parise – Illustrations : Bertrane Fougère, Julien Soufflot, David Bécu, PNRFO

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire

Fiche-action n° : 17

Concevoir et diffuser des guides de bonnes pratiques pour la gestion des milieux naturels humides (étangs et gravières)

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne



Constat initial

Les grands sites tels que les réserves naturelles bénéficient d'une notoriété, d'une attention particulière et de moyens. La pérennité de leurs qualités écologiques est assurée par la présence et la compétence de leurs gestionnaires.

Ces gestionnaires bénéficient d'un savoir et d'un retour d'expériences qui pourraient être valorisés sur l'ensemble des milieux du site Ramsar. Actuellement, d'importantes « zones blanches » existent en termes d'action en faveur de la biodiversité, en dehors des sites gérés.

Divers milieux à enjeux composent le site Ramsar, formant une mosaïque de zones humides interconnectées. Récemment, les étangs ont vu changer leurs pratiques de gestion, un nombre croissant d'étangs étant actuellement en mauvais état écologique.

Les gravières sont également des nouveaux sites à surveiller ces dernières années, avec des problématiques liées à la fin d'exploitation ; de plus les gravières sont ciblées de manière croissante pour accueillir divers matériaux de comblements, et le développement d'énergies renouvelables, dans ce cas la mise en place de photovoltaïque flottant. Les gravières souffrent également de pratiques halieutiques intensives visant à maximiser la présence de gros poissons trophées (Carpes, Silures) défavorables à la biodiversité (cf. II.5.A du Document d'orientation Ramsar).

Il est important de préconiser des aménagements et des pratiques de gestion pour maintenir ces milieux dans un bon état écologique.

Objectif(s) de l'action

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Constituer une base de références « Champagne humide » des bonnes gestions des milieux naturels humides (étangs et gravières) et autres milieux assimilés (ripisylves, roselières etc.)
- Approcher, sensibiliser, échanger avec les propriétaires et les professions qui pourront mettre en œuvre ces bonnes pratiques.

- Démultiplier la mise en œuvre de ces bonnes pratiques de gestion sur les milieux humides des zones blanches et favoriser les fonctionnalités écologiques du territoire Ramsar Etangs de Champagne humide.
- Constituer un territoire d'excellence et de référence pour le Grand Est qui ne porte pas uniquement sur les espaces gérés.

Descriptif de l'action

Etablir la base de référence pour les milieux prioritaires :

- Constituer un groupe de travail Osemblant des acteurs référents dans la gestion :
 - Des étangs (Guide 1).
 - Des gravières en phase finale d'exploitation et de leur destinée après exploitation (Guide 2).

- Le groupe de travail sera en charge de :

- Centraliser le recueil des bonnes pratiques, établir les références en la matière.
- Constituer un guide avec photos et schémas de références, des évaluations de coûts, la présentation d'exemples par des gestionnaires locaux et des contacts. Il est recommandé - au moins dans un premier temps - de favoriser les mesures simples, peu coûteuses, faciles à évaluer et aux résultats plutôt rapides. La fiche-guide doit constituer une base mais ne vise pas à se substituer aux échanges indispensables entre les gestionnaires.
- Constituer une base bibliographique qui sera également mise à disposition pour permettre aux gestionnaires de développer les sujets.

Le contenu de cet outil pourra être co-rédigé par l'ensemble des acteurs autour de cette réflexion, intégrant des retours d'expérience sur site (exemple : LPO et ancienne gravière sur la RNR des Paquis).

-La trame de ce guide s'appuiera sur le modèle constitué par le pôle « Gestion des milieux », dans le cadre du LIFE Grand Est. Les premiers guides techniques de l'action LIFE étant prévus pour 2023.

- Tester le guide auprès d'un panel de volontaires afin de le valider.

Diffuser le guide :

- Diffuser auprès des professionnels et particuliers en ciblant :
 - Les organismes références (syndicats des eaux, agences de l'eau, associations environnementales, corporations d'usagers et de propriétaires, etc.)
 - Les communes et collectivités
 - Les propriétaires d'étangs (certains déjà engagés dans l'action 15)
 - Les professionnels (entreprises de gravières et sablières, pisciculteurs)
 - Les animateurs Natura2000
- Diffuser le guide dans un espace dédié de la plateforme de la biodiversité régionale, ainsi que sur l'Observatoire régional de la Biodiversité Grand Est (OGEB) et de la boîte à outil du pôle de gestionnaires (action C06 du LIFE Biodiv'Est).
- Optimiser la diffusion du guide auprès de tous les acteurs concernés.

Ces guides ont pour visée de sensibiliser les propriétaires et gestionnaires au bon entretien de leur site, avec pour finalité l'atteinte d'un meilleur état écologique des masses d'eau superficielles souterraines.

Evaluer la plus-value de ces guides :

- Evaluation à + 1, +3 ans des guides, dans le prochain programme d'actions.
- Renforcer les guides au besoin et pérenniser leurs diffusions.

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Mission/Etapes/Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	Constitution du groupe de travail, identification des acteurs	10 554,13	0
	Centralisation et traitement des bonnes pratiques/retours d'expériences		
2024	Rédaction du contenu des guides	6 730,41	0
	Echange avec des gestionnaires ou propriétaires et collecte de retours d'expériences		
2025	Rédaction du contenu des guides	3 780,30	1 500
	Travail de conception des guides (prestation)	1 500	
	Impression de mini-guides (1000x2) et diffusion à des propriétaires et professionnels sur les sites concernés		
	Partage des guides (antennes des structures naturalistes locales, plateforme biodiversité régionale, OGEB)		
Sous-total		22 564,84	1 500
Total		24 064,84 €	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	64	15 457,69 €
Fonds vert	36	8 607,15 €

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient

Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Logistique et accompagnement au référent du groupe de travail		4
	Suivi des activités du groupe de travail		
	Echanges avec le maître d'ouvrage		
2024	Logistique et accompagnement au référent du groupe de travail		4
	Suivi des activités du groupe de travail		
	Echanges avec le maître d'ouvrage		
2025	Logistique et accompagnement au référent du groupe de travail		4
	Suivi des activités du groupe de travail		
	Echanges avec le maître d'ouvrage		
	Rediffusion du guide		
	Communication et valorisation du guide- Partage des guides (antennes des structures naturalistes locales, plateforme biodiversité régionale, OGEB, propriétaires d'étangs, BAO pôle de gestionnaires)		
Sous-total			12
TOTAL		12	

Plan de financement de l'animation

Se référer au tableau de financement associé.

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Interlocuteurs – nombre de professionnels et propriétaires touchés			A comptabiliser en fin d'année	A comptabiliser en fin d'année
Indicateur 2	Nombre de guides produits			2	2
Indicateur 3	Nombre d'exemplaires du guide diffusés			2000	2 000
Indicateur 4	Nombre de réunions d'échange avec le MO	1	1	1	3
Livable 1	Guides produits			2	2
Livable 2	Compte-rendu de réunion	Min.1	Min.1	Min.1	Min.3

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire

Fiche-action n° : 18

Organiser et animer des formations à destination des élus

Maîtres d'ouvrage : Seine Grands Lacs - PNR de la Forêt d'Orient



Constat initial

Le territoire du site Ramsar constitue un cadre naturel remarquable riche en possibilités pour « expliquer » la nature et l'intérêt de la conserver.

Cependant, les élus et acteurs locaux ne sont pas suffisamment sensibilisés aux enjeux sur les zones humides, voire ne connaissent pas l'existence du site Ramsar des « Etangs de la Champagne humide » et ce qu'il représente.

L'étude BRLi réalisée en 2019 souligne le « manque de mobilisation des élus des EPCI dans les démarches d'intégration des zones humides dans les documents de planification ». De fait, une crainte partagée par certains propriétaires et élus est « la mise en place de contraintes réglementaires ou de gestions supplémentaires, la perte de droits de propriété ou de valeur des propriétés suite à des contraintes réglementaires ». Les enjeux liés à l'appropriation de la compétence GEMA sont aussi soulignés. Tout cela est également ressorti lors d'échanges, durant les ateliers de mai 2022.

Afin de mobiliser les élus dans la prise en compte des zones humides, il convient de développer la connaissance et la conscience de la valeur de ces milieux, en les présentant sous un angle positif. Le label Ramsar peut servir à cela, en tant que reconnaissance internationale, afin d'améliorer la prise en compte des milieux humides dans les politiques d'aménagement du territoire.

Objectif(s) de l'action

Développer, au moyen d'un travail de pédagogie, d'animation et de sensibilisation, la connaissance des milieux humides et de leur fonctionnement (fonctionnalités écologiques, migrations des espèces, etc).

En s'adressant aux élus des communes et d'EPCI du site Ramsar, géographiquement impliqués en Champagne humide, créer une identité de territoire et un intérêt pour le site Ramsar, les espaces qui le composent et leur importance (biodiversité, changement climatique).

Mettre en avant l'intérêt de la préservation des zones humides dans les documents d'urbanisme sur l'ensemble du site Ramsar.

Encourager à se saisir de la compétence GEMAPI.

Descriptif de l'action

La sensibilisation des élus et des communes aux enjeux des zones humides passera par deux types d'action :

- L'organisation de formations à destination des élus :

Ces formations seront basées sur la connaissance du grand cycle de l'eau, des enjeux de la biodiversité et du changement climatique, la présentation de la zone Ramsar ECH, et l'exercice de la compétence GEMAPI dans le domaine de la préservation des zones humides.

Les animateurs Ramsar seront en charge de l'organisation de ces formations, en intégrant une partie théorique en salle (table-ronde ; échanges en petits groupes), ainsi qu'une partie pratique sur le terrain, en visitant un site local, pour illustrer le propos.

Des agents de Seine Grands Lacs, du PNR de la Forêt d'Orient, ou d'autres partenaires pourront intervenir lors de ces journées.

Ces formations seront proposées annuellement via les associations de maires départementales, par inscription.

Une enquête de satisfaction sera distribuée en fin de formation, afin d'évaluer la pertinence de celle-ci, lors d'un moment convivial de clôture.

Suite aux échanges avec les structures porteuses de SCoT (Syndicat DEPART ; ADEVA Pays Vitryat ; SCoT Nord Haute-Marne), il a été accepté que l'équipe Ramsar puisse, lors des réunions SCoT, bénéficier d'un temps de présentation du site Ramsar ECH, et du même coup communiquer sur les formations proposées.

- La communication via des supports simples :

Les élus repartiront de la formation avec une brochure synthétisant les connaissances acquises lors de la formation, ainsi qu'une présentation sous forme de diapositives, pour la prise en main des notions abordées lors de la formation, mais également pour une rediffusion et un partage de ces notions.

Un support numérique court sera envoyé à chaque commune et EPCI-FP, pour que les élus puissent se l'approprier et le réutiliser en conseil municipal ou réunion publique.

Dans cette volonté d'appropriation, un panneau Ramsar sera produit pour chaque commune, présentant ses caractéristiques afin d'être exposé en mairie : cartographie du périmètre, milieux, espaces protégés, principaux sentiers, structures de l'ENEDD...

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	Impression de panneaux Ramsar pour les mairies (format A0 ; 90 pièces)	2 500	0
	Impression de panneaux Ramsar pour les mairies (format A0 ; 90 pièces)	3500	

2024	Impression des supports élus (500)	500	
	Logistique des formations (location salle, repas, ...)		
2025	Impression de panneaux Ramsar pour les mairies (format A0 ; 48 pièces)	3 500	
	Impression des supports élus (500)	500	
	Logistique des formations (location salle, repas, ...)		
Sous-total		10 500	0
Total		10 500€	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
AESN	80	8 400
Seine Grands Lacs	20	2 100

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Préparer les formations (contenu, format, animation, bilan)	10	10
	Organiser la logistique des formations (lieu, repas, transport ...)		
	Echanges avec les maisons des maires, les intercommunalités, etc. pour communiquer sur les formations		
	Création d'un panneau du site Ramsar (A0) à distribuer aux communes du périmètre + envoi aux communes		
	Création des supports (diapositives synthétiques) à destination des élus		
	Diffusion des panneaux A0 du site		
2024	Préparer les formations (contenu, format, animation, bilan)	10	10
	Organiser la logistique des formations (lieu, repas, transport ...)		
	Echanges avec les maisons des maires, les intercommunalités, etc. pour communiquer sur les formations		
	Diffusion des panneaux A0 du site		

2025	Préparer les formations (contenu, format, animation, bilan)	10	10
	Organiser la logistique des formations (lieu, repas, transport ...)		
	Echanges avec les maisons des maires, les intercommunalités, etc. pour communiquer sur les formations		
	Synthèse et retours d'expériences ; réflexion sur les formations futures		
	Diffusion des panneaux A0 du site		
Sous-total		30	30
TOTAL		60	

Financement de l'animation

Se référer au tableau annexe pour les financements associés.

Indicateurs					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre de formations organisées	2 demi-journées	4 demi-journées	4 demi-journées	10 journées
Indicateur 2	Nombre de panneaux A0 du site Ramsar ECH	90	90	48	228
Indicateur 3	Nombre d'élus formés	Min. 20	Min.30	Min. 30	Min. 80
Livable 1	Document bilan des supports de formation	1	1	1	3
Livable 2	Panneau A0 Ramsar	1	/	/	1
Livable 3	Diapositives synthétiques pour les élus	1	/	/	1

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire	
Fiche-action n° : 19	Organiser des formations et sensibiliser les agriculteurs aux enjeux sur les zones humides
Maîtres d'ouvrage : PNRFO – Seine Grands Lacs	 

Constat initial
L'enjeu agricole est fort sur le site Ramsar ECH, les terres agricoles représentant environ 60% du site. Les agriculteurs perçoivent bien souvent les zones humides et la préservation de la biodiversité comme des contraintes à leur activité et non comme des leviers pour soutenir économiquement et techniquement leur activité, pour lutter contre les nuisibles, pour s'adapter etc. Plusieurs enjeux apparaissent sur le site Ramsar vis-à-vis de la préservation de ces milieux : - lutte contre le retournement de prairies (surfaces en régression au profit des surfaces céréalières) - Aléas climatiques liés au changement climatique (inondations, sécheresses) - Préservation de la biodiversité en milieu agricole Des animations et formations ont lieu dans certains secteurs, notamment à proximité des Aires d'Alimentation de Captage (AAC), en lien avec les Chambres d'agriculture. Néanmoins, en dehors de ces zones très localisées, il n'existe pas de formation sur la thématique des zones humides et leurs enjeux dans le monde agricole. VIVEA est le fonds d'assurance formation dont les principales missions sont l'orientation et l'évaluation de l'offre de formation, le développement des compétences et le financement des formations des actifs non-salariés agricoles. Dans le cadre du LIFE Biodiv'Est, des formations « eau et biodiversité » vont être déployées pour différents publics cibles (élus et agriculteurs entre autres). Des modules de formation seront mis en place annuellement, mais les secteurs et le contenu des formations ne sont pas encore élaborés en 2022.
Objectif(s) de l'action
En attendant le déploiement des formations « eau et biodiversité » dans le cadre de l'action C01 du LIFE Biodiv'Est, l'objectif est de former et sensibiliser les agriculteurs du territoire Ramsar pour favoriser la préservation des zones humides en mettant l'accent sur leurs services, et la potentielle valeur ajoutée du label Ramsar pour leur activité professionnelle.
Descriptif de l'action

Créer du lien, et sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de l'eau et des zones humides :

- Organiser et animer des formations actives
- Réaliser des visites de sites et d'installation (captage d'eau, rivière, exploitation agricole, zone humide etc.)
- Reprendre le document pédagogique réalisé par l'AESN synthétisant les enjeux et connaissances principales concernant les zones humides, et le lien entre les pratiques agricoles et leurs impacts sur ces milieux.
- Organiser un évènement festif (séance de clôture), en remettant à chaque participant un diplôme, et en l'invitant à signer la « déclaration d'engagement à l'adaptation au changement climatique »

Le montage des contenus de formation sera adapté, si nécessaire, par VIVEA en lien avec l'équipe Ramsar.

La démarche opérationnelle étant la suivante :

- Création puis distribution de questionnaires aux agriculteurs pour cibler les attentes et besoins de ces derniers, en lien avec les objectifs définis précédemment.
- Montage du déroulement de la formation
- Recherche d'un organisme de formation compétent
- Dépôt du dossier de formation pour validation à VIVEA
- Intégration de la formation au catalogue proposé par VIVEA
- Mise en place des formations

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Mission/Etapes/Descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestation externe Investissement (€ HT)
2023	Recensement des besoins des agriculteurs		
	Montage du contenu de formation		
	Recherche d'un OF		
	Impression des supports (livret pédagogique + diplôme)		
2024	Réalisation des formations (2 journées)	4 000	500
	Impression des supports (livret pédagogique + diplôme)		
2025	Réalisation des formations (2 journées)	4 000	500
	Impression des supports (livret pédagogique + diplôme)		
Sous-total		8 000	1 000
Total		9 000€	
		10 800 TTC	

Plan de financement envisagé		
Organisme	Part (%)	Somme (€)
Agence de l'Eau Seine Normandie	50	5 400
VIVEA	50	5 400

Prévisionnel et échéancier des charges d'animation			
-			
Seine Grands Lacs / PNR de la Forêt d'Orient			
Année	Tâches	Nombre de jours	
		SGL	PNRFO
2023	Validation du contenu de l'enquête et de la liste de diffusion	15	15
	Validation du contenu des formations		
	Choix du prestataire (organisme de formation) validation du CDC pour le recrutement des OF		
	Suivi et accompagnement de l'organisme de formation (logistique, lieu, repas, ...)		
	Création d'un document pédagogique		
	Création d'un « diplôme zones humides »		
2024	Collecte des indicateurs et livrables auprès des OF	15	15
	Collecte des déclarations d'engagement ACC et transmission à AESN		
	Suivi et accompagnement de l'organisme de formation (logistique, lieu, repas, ...)		
2025	Collecte des indicateurs et livrables auprès des OF	15	15
	Suivi et accompagnement de l'organisme de formation (logistique, lieu, repas, ...)		
Sous-total		45	45
Total		90	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur 1	Nombre d'agriculteurs formés		20	20	40
Indicateur 2	Nombre de formations organisées		2	2	4
Livable 1	Contenu des formations dispensées		X	X	
Livable 2	Livret pédagogique et diplôme « zones humides »	X			
Livable 3	Bilan des formations (nombre de participants, visites réalisées, documents produits, évaluation)		X	X	

Livrable 4	Compte-rendu de réunion de travail	Min.1	Min.1	Min.1	Min.3
Livrable 5	Synthèse de l'enquête aux agriculteurs	1			1

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire	
Fiche-action n° : 20	Intitulé : Connaître, favoriser et pérenniser le rôle des gravières en termes d'accueil de la biodiversité
Maître d'ouvrage : FRC GE, FDC10, FDC 51, FDC52	

Constat initial
Les sites industriels que constituent les anciennes carrières aujourd'hui remplies d'eau (gravières) représentent des milliers d'hectares, en progression constante, et constituent de nouvelles zones humides qui s'intègrent parfaitement dans le site RAMSAR, en étant interconnectées directement avec les grands lacs réservoirs et les étangs. Les gravières prennent une place importante dans l'écosystème, elles permettent de compenser la perte des zones humides, en jouant le rôle de zone « tampon » dans des espaces où les changements sont rapides du fait de la dégradation des milieux aquatiques (contamination, eutrophisation, baisse des eaux souterraines...). De nombreuses études montrent leur rôle fonctionnel et vital lors de la migration pré ou post-nuptiale des oiseaux. Ces milieux sont utilisés comme halte d'hivernage et sont essentiels pour la reproduction de certains oiseaux d'eau. Les gravières présentent une grande variété d'habitats terrestres et aquatiques, ce qui les rend attractives pour les oiseaux mais également pour de nombreux organismes vivants (insectes et plantes terrestres et aquatiques...) parfois rares. Ces « carrières » représentent parfois des milieux écologiques de grande qualité mais qui sont souvent délaissés, dévalorisés. L'utilisation finale de ces espaces répond à des objectifs très variables, pas toujours favorables à l'accueil de la biodiversité : comblement, tourisme piscicole intensif, usage récréatif, abandon (fermeture du milieu), développement de projets énergétiques (panneaux photovoltaïques), etc...

Les carrières sont contraintes par un cahier des charges régit par un schéma départemental qui dans la zone RAMSAR « les étangs de la champagne humide » pourrait être amendé ou amélioré afin d'augmenter la biodiversité et créer une cohérence avec la trame verte et bleue.

Les gravières sont des sites en constantes évolution avec des problématiques liées à la fin d'exploitation et des enjeux importants en termes de biodiversité, il est nécessaire de les surveiller et de préconiser des aménagements et des pratiques de gestion pour maintenir ces milieux dans un état écologique dynamique.

Sources : Catchpole C. Tydeman C. Gravel pits as new wetland habitats for the conservation of breeding bird communities. Biodiversity and conservation, volume 8, issue 1, pages 47-59, july 1975.

Santoul F. et al. Importance of gravel pits for the conservation of waterbirds in the Garonne rive foodplain (southwest France). Biodiversity and conservation, volume 13, issue 6, pages 1231-1243, june 2004.

Pakulnicka J. et al. Environnemental factors associated with biodiversity and the occurrence of rare, threatened, thermophilus species of aquatic beetles in the anthropogenic ponds of the Masurian lake district. Biodiversity and conservation, volume 24, pages 429-445, 2015.

Objectif(s) de l'action

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Améliorer la connaissance de ces milieux et des organismes vivants qui s'y trouvent
- Constituer une base de références « Champagne humide » pour la gestion de ces milieux « industriels naturels »
- Définir les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité
- Approcher, sensibiliser, échanger avec les propriétaires/gestionnaires qui pourront mettre en œuvre ces bonnes pratiques.
- Démultiplier l'impact des bonnes pratiques de gestion, et favoriser les fonctionnalités écologiques du territoire de Champagne humide.
- Améliorer la gestion de ces milieux sans exclure les activités qui y sont pratiquées
- Constituer une mosaïque de sites référents pour le Grand Est

Descriptif de l'action

Identifier les propriétaires / exploitants des gravières à l'échelle de la zone RAMSAR « les étangs de la champagne humide »

- **Réaliser un état des lieux exhaustif des gravières et de leur intérêt en termes de biodiversité (typologie, usages, ...).**

Consolider, déployer, vulgariser la méthodologie mise en œuvre dans la Marne (analyse cartographique, prospections de terrain, enquête, ...).

- Rencontrer les parties prenantes (industriels, propriétaires, gestionnaires) et vulgariser les bonnes pratiques de gestion
- Tester des modalités de gestion pour améliorer / maintenir l'intérêt écologique des sites
- Mise en place de sites « vitrines »
- Réalisation de fiches techniques sur les gravières : intérêts, espèces, gestion, maintien...

Renforcer/compléter les fiches techniques au besoin et pérenniser leurs diffusions.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses			
Année	Mission/Etapes/descriptif	Prestation externe fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	• Identification des propriétaires	1500	
	• Etat des lieux (enquête + relevé de terrain, suivi écologique)	5500	
2024	• Etat des lieux (suite)	3500	1000
	• Traitement de données	3500	
	• Réalisation fiche techniques -Impression	3500	
2025	• Restitution	1400	
	• Mise en place site vitrine	3500	
Sous-total		22400	1000
Total		23400	

Indicateurs et livrables

N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur n°1	Nombre de professionnels et propriétaires identifiés	Min 20			20 et +
Indicateur n°2	Nombre de gravières suivies	Min 5	Min 5		10 et +
Indicateur n°3	Nombre de fiches techniques réalisées		Min 5		5 et +

Livrable n°1	Fiches techniques		5 à 10		5 à 10
Livrable n°2	Sites « vitrine »				1

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durable du territoire

Fiche-action n° : 21

Intitulé de l'action : Connaître, valoriser et protéger la trame verte

Maître d'ouvrage : FRC GE, FDC10, FDC51, FDC52



Constat initial

Le site Ramsar « Etangs de la Champagne humide » est connue pour ces lacs réservoirs, ces étangs et les nombreuses zones humides qui le composent.

Les regards se tournent vers les zones humides qui sont considérables sur le secteur, mais les balades à vélo et les randonnées permettent de découvrir le bocage champenois qui disparaît.

Ces zones d'élevage de bovins et d'ovins, ont été permise par la présence de prairies clôturées par des haies anciennes. Mais les crises successives et la modernisation agricole détériorent ses éléments fixes du paysage.

Ces haies et ces prairies ont tendance à disparaître pour laisser place aux grandes cultures de l'agriculture intensive.

Des haies sont réimplantées grâce à des programmes répondant à l'appel à projet Trames Verte et Bleue, mais leur fonctionnalité et leur attractivité pour la faune concernée sont encore faibles par rapport à des haies installées depuis des années.

Dans la continuité de ces projets, il est nécessaire de recenser, cartographier et valoriser les haies et vergers anciens qui accueillent une biodiversité propre à ces milieux.

De nombreuses espèces dépendent de ces habitats, l'avifaune, les petits mammifères, les reptiles, les chiroptères... leur survie est parfois liée à ces milieux qui nécessite une protection.

Les intérêts des haies et des arbres en général sont connus de tous, que ce soit pour la faune ou l'agriculture (limitation du ruissellement, de l'érosion, gîte et couvert, apport d'auxiliaires...).

En s'appuyant sur les connaissances acquises dans le cadre d'Agrifaune et du Pôle Bocage et Faune sauvage de l'OFB, cette action aura pour but de valoriser et protéger les aménagements anciens de type vergers, haie bocagère.

Objectif(s) de l'action
Les objectifs de cette action sont les suivants : -Constituer une cartographie référençant les infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, vergers...) à valoriser et protéger -Définir les bonnes pratiques afin de maintenir ces aménagements -Approcher, sensibiliser, échanger avec les propriétaires/gestionnaires qui pourront mettre en œuvre ces bonnes pratiques -Démultiplier l'impact des bonnes pratiques de gestion afin de maintenir et de permettre l'expansion du bocage champenois -Informersur la valorisation des produits issues de ces aménagements
Descriptif de l'action
-Identifier des zones à enjeux Trame Verte à l'échelle de la zone Ramsar « les étangs de la Champagne humide », en utilisant par exemple, l'outil développé par l'Afac : Le plan de gestion durable des haies. -Réaliser un état des lieux des aménagements et de leur intérêt en termes de biodiversité (analyse cartographique, prospections de terrain, enquête...). -Rencontrer les propriétaires/ gestionnaires pour les sensibiliser au maintien des aménagements et aux bonnes pratiques de gestion. -Réaliser un guide sur le « bocage champenois », les aménagements, les espèces concernées.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes	Prestations externes
		Fonctionnement (€ TTC)	Investissement (€ HT)
2023	-Etat des lieux, enquête, prospection	5250	
	-Identification des propriétaires		
	-Amélioration des connaissances sur la faune des haies	3500	
		4000	
2024	-Réalisation du guide		

	-Sensibilisation des propriétaires/gestionnaires par l'organisation de 3 ½ journée technique sur l'entretien des haies (démonstration de matériel, valorisation des produits de coupe...)	3000	1000
	-Impression du guide	5250	
2025	-Réalisation d'un plan de gestion durable des haies sur 5 exploitations	7000	
Sous-total		28 000	1000
Total		29 000	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur n°1	Nombre de propriétaires identifiés	Min 15			Min 15
Indicateur n°2	Nombre de ½ journée technique réalisée		3		3
Indicateur n°3	Nombre de participants aux journées techniques		Min 30		Min 30
Livable n°1	Etat des lieux	1			1
Livable n°2	Inventaire faune	1			1
Livable n°3	Guide produit		1		1

Objectif 3 : Assurer un aménagement et un développement durable du territoire

Fiche-action n° : 22

Intitulé de l'action : Mettre en place une stratégie de sécurisation foncière

Maître d'ouvrage :

FRC GE, FDC10, FDC51, FDC52



Constat initial

Le statut foncier des zones humides peut-être de plusieurs types : propriétés privées appartenant à un propriétaire unique, propriétés privées en indivision, propriétés communales, propriétés de sociétés/entreprises... autant de situations qui peuvent influencer sur la mise en œuvre rapide d'actions de préservation.

Aucun outil ne permet actuellement de disposer facilement du statut et du/des identités du/des propriétaire(s) de chacune des zones humides de la zone Ramsar ce qui constitue un frein à la mise en œuvre rapide d'une stratégie de préservation. Aucun outil ne permet d'alerter quant à un éventuel changement de propriétés, étape qui permet parfois d'initier un certain nombre de projets jusque-là bloqués.

La maîtrise foncière constitue pourtant un élément clé pour la réalisation d'actions de conservation à l'échelle d'un site, elle est garante d'une maîtrise durable des activités potentiellement impactantes pour la conservation des habitats et le maintien des espèces associées, des aménagements éventuellement réalisés... La maîtrise foncière permet d'obtenir les droits réels d'occupation et/ou de gestion d'un terrain.

Cette maîtrise foncière peut se décliner sous la forme de plusieurs outils en fonction des opportunités :

- Acquisition foncière,
- Bail emphytéotique,
- Bail civil,
- Prêt à usage,
- Convention de gestion,
- Obligation réelle environnementale.

La diversité des acteurs actuellement impliqués dans la gestion et la maîtrise d'espaces naturels (Associations de protection de la nature, Conservatoire du littoral, Conseils départementaux...) peut permettre la mise en œuvre d'une véritable stratégie de maîtrise foncière à l'échelle du

site Ramsar avec des implications des uns et des autres en fonction de l'intérêt patrimonial initial du site et/ou des ambitions du/des propriétaire(s).

L'attention peut porter en fonction des attentes et des besoins du collectif sur :

- Les étangs piscicoles,
- Les gravières alluvionnaires,
- Les prairies humides et marais,
- Les boisements humides.

Cette stratégie intervient en parallèle du développement de l'état des lieux des zones humides prévu par le CENCA (fiche action n°11) et à la suite de la fiche action n°13.

Objectif(s) de l'action

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Etablir un état des lieux précis du statut foncier de chacune des parcelles identifiées en zone humide (étangs, gravières, marais, prairies...) à l'échelle du site Ramsar,
- Réaliser une animation et veille foncière active, assurer une actualisation régulière,
- Réaliser une enquête sur la propriété foncière et les éventuels usages,
- Organiser la stratégie d'action entre les différents gestionnaires d'espaces naturels pour faciliter la mise en œuvre de la maîtrise foncière du/des site(s)

Descriptif de l'action

Cette action se déroulera en plusieurs phases :

1. Définition des zones humides cibles :

Identifier collectivement, au sein d'un groupe de travail, les types de zones humides considérés comme cibles par le réseau de gestionnaires d'espaces naturels du site Ramsar (Association de protection de la nature, Conservatoire du Littoral, Conseils départementaux...) pour lesquels les données foncières sont jugées prioritaires. Une priorisation des cibles pourra être établie afin d'organiser le travail en fonction du temps imparti.

2. Constitution de la base de données foncières sous SIG

Constituer une base de données foncière sous SIG et assurer une actualisation régulière. Organiser sa diffusion auprès du réseau de gestionnaires d'espaces naturels.

3. Organiser une stratégie de sécurisation foncière

Définir collectivement la stratégie d'intervention auprès du propriétaire en fonction des enjeux patrimoniaux initialement définis, des ambitions du/des propriétaire(s) et des possibilités d'intervention et/ou des missions statutaires des différents gestionnaires d'espaces naturels du réseau.

ESTIMATION

Prévisionnel et échéancier des dépenses externes			
Année	Missions / Etapes / Descriptif	Prestations externes Fonctionnement (€ TTC)	Prestations externes Investissement (€ HT)
2023	Organisation et animation du groupe de travail (pré-carte, présentation enjeux, état des lieux rapide) (3j)	1050	
	Participation au groupe de travail : autres APN (0,5j x 15 structures)	2625	
	Création d'un compte rendu (0,5j)	175	
	Récupération des données (fonds cadastraux de chaque département, couches SIG espaces naturels existantes, etc) (20j)	7000	
	Amorcer les relations avec la SAFER (2j)	700	
	Création de l'outil de diffusion au collectif Ramsar de l'avancée et des données (5j)	1750	
2024	Actualisation des données (5j)	1750	
	Information et sensibilisation globale avec les carriers (à faire avec un partenaire) (5j)	1750	
	Sensibilisation des propriétaires intéressés par la démarche (10j)	3500	
	Groupe de coordination (1 tous les 4 mois) (0.5j par structure x15 structures)	2625	
2025	Actualisation des données (5j)	1750	
	Groupe de coordination (1 tous les 4 mois) (0.5j par structure x15 structures)	2625	
Sous-total		27 300	
Total		27300	

Indicateurs et livrables					
N° indicateur	Description	2023	2024	2025	TOTAL
Indicateur n°1	Base de données	X			
Indicateur n°2	Compte rendu des groupes de coordination	X	X	X	
Indicateur n°	Base de données actualisée		X	X	

Livable n°					
------------	--	--	--	--	--